



*Le Premier secrétaire de l'USFP reçoit le secrétaire général du FFD*

Echanges et concertation des partis de gauche en perspective des prochaines élections

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10339

Jeudi 17 octobre 2024

**Spécial**

*Climat 2023*

Une année de tous les extrêmes



Pages 6 et 7

*Devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations unies*

Plusieurs pays réitèrent leur soutien au Plan d'autonomie



*Le président de la Conférence des maires US salue la Vision Royale de développement des villes du Sahara marocain*

Pages 3-4-5

Nouvelle démonstration de force des Lions de l'Atlas



*Walid Regragui : Les joueurs néophytes ont montré une belle adaptation*

Page 23

Le Premier secrétaire de l'USFP reçoit le secrétaire général du FFD

# Echanges et concertation des partis de gauche en perspective des prochaines élections

## Actualité



La concertation et les échanges entre les différentes composantes de la gauche marocaine demeurent constantes, notamment à l'occasion de circonstances politiques importantes se rapportant à la Cause sacrée de l'intégrité territoriale du pays ou aux questions concernant la population ou le devenir du Maroc et des Marocains.

C'est dans ce cadre laborieux et pertinent que le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, a accueilli, mardi 15 octobre 2024 au siège central du parti à Rabat, le secrétaire général du Front des forces démocratiques (FFD), Mostafa Benali, accompagné d'une délégation du Bureau politique de son parti.

Le dirigeant du FFD s'est dit, de prime abord, heureux de cette rencontre qui, a-t-il indiqué, s'inscrit dans le processus des initiatives déployées par son parti à la faveur de l'action commune des forces de la gauche, dédiée à la consolidation de l'édifice démocratique et au renforcement de la pratique politique.

Mostafa Benali a souligné, là-dessus, qu'il est nécessaire de lutter contre la minimisation et la dévalorisation de la pratique politique et de protéger le pluralisme, appelant, à cet égard, à s'employer à éluder les «agressions» violentes de certains réseaux sociaux et à récupérer «l'initiative de la gauche» au milieu des secteurs de la société, en particulier ceux des médias, de la communication et de la culture.

Par ailleurs, le secrétaire général du FFD a mis l'accent sur l'impératif du renforcement des institutions, particulièrement « l'institution parlementaire qui est considérée comme un véritable espace du dialogue politique », exprimant, dans cette veine, sa considération pour l'important rôle joué par l'Union socialiste des forces populaires dans ce débat, mais aussi pour le rôle déterminant dans l'unification de la famille de la gauche.

Evouquant le dernier discours Royal

qui a insisté sur la pertinence de la diplomatie partisane, Benali n'a pas manqué de mettre en avant les rôles cruciaux assurés par l'USFP à ce niveau et son omniprésence sur la scène internationale...

Et de conclure par l'appel à la nécessité d'anticiper les préparatifs des prochaines échéances électorales par le biais de la coordination entre les partis de gauche pour l'élaboration d'une vision commune quant à la révision des lois électorales...

De son côté, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, tout en exprimant sa joie de renouveler la concertation avec la direction politique du Front des forces démocratiques, a affirmé que les relations bilatérales entre les deux formations politiques « ne datent pas d'aujourd'hui mais s'étendent sur de longues années de lutte politique et de déploiement partisan ».

Le dirigeant ittihadî a salué «l'excellente expérience du FFD et l'assiduité de son action politique aux côtés des partis nationaux progressistes et de gauche», exprimant l'ouverture de l'USFP sur toutes les initiatives visant à l'unification de la gauche, ainsi que souligné dans les dernières discussions du Bureau politique du parti ».

En outre, Driss Lachguar s'est réjoui de la conservation et la préservation de la continuité de la gauche sur la scène politique nationale en dépit de son recul dans nombre de pays à travers le monde, tout en exprimant sa satisfaction et sa fierté des efforts consentis par l'USFP aux côtés des forces de gauche soucieuses de la préservation de leurs valeurs dans la société et au sein de la société civile.

Le Premier secrétaire du parti de la rose a, d'autre part, noté « avec grande satisfaction » l'évocation par Sa Majesté le Roi dans son Discours d'ouverture du Parlement de la diplomatie partisane de même que l'allusion faite par le Souverain à la diplomatie parlementaire en émettant des observations hautement

pertinentes.

Pour Driss Lachguar, les orientations Royales constituent un signal crucial contre la dévalorisation manifestée par certaines parties de l'action politique et des partis. A ce propos, il a appelé à faire face à ces dénigrements au sein de l'institution parlementaire et dans les plateformes des réseaux sociaux « qui sont exploitées par ceux qui sont hos-

tiles à l'action politique (...) ».

D'autre part, le dirigeant du parti des forces populaires a souligné la nécessité de la préparation anticipative des prochaines élections par le biais de la révision des dispositions juridiques y afférentes de sorte que ces échéances soient plus judicieuses et permettent la réhabilitation de l'action politique et la consolidation des rapports de proximité entre l'élu et le citoyen en adoptant le système des circonscriptions dans les élections communales.

Là-dessus, Driss Lachguar a réclaté la prise en compte des volets relatifs aux différentes étapes du processus électoral, des inscriptions jusqu'au scrutin de même que la révision des dispositions encadrant les élections législatives de manière à garantir l'équilibre entre les zones couvertes par les circonscriptions législatives.

Le Premier secrétaire a estimé, à cet égard, que c'est là l'orientation sur laquelle devra se focaliser l'action des réelles forces démocratiques et des composantes de la gauche, notamment l'USFP et le FFD (...)

Et de mettre l'accent enfin sur l'impératif de développer l'action commune et « la recherche de toutes les formules à même de rassembler les forces de gauche et asseoir des rapports solides entre les partis progressistes et de gauche ».

Rachid Meftah

## Votez la Rose

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية  
+C:1+ +:1CH-7+ 1EY-1MI 3X:A1A:11  
Union Socialiste des Forces Populaires

### الانتخابات التشريعية الجزئية دائرة خريبكة

\* دكتور في الحقوق  
\* إمام بمجلس النواب  
\* ملحق بالمجلس الأعلى  
\* للتربية والتكوين  
\* مستشار جماعي  
\* بجماعة أبي الجعد  
\* رئيس جمعية مبادرات مواطنة  
\* كاتب فرع الاتحاد الاشتراكي  
\* بابي الجعد



22  
أكتوبر  
2024

سعيد  
المسكينى

جميعاً من أجل التغيير...  
معاً من أجل تنمية الإقليم.

صوتوا على مرشح الاتحاد الاشتراكي  
بوضع علامة X على رمز الورد

# Le partenariat rénové entre le Maroc et la France au centre d'une conférence à Paris

Les enjeux du partenariat rénové entre le Maroc et la France ont été, mardi, au centre d'une conférence animée par l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi en France, Samira Sitail, dans les prestigieux salons de l'hôtel de ville de Neuilly-sur-Seine, en région parisienne.

Lors de cette rencontre, sous le thème : «Maroc-France : construire ensemble un avenir commun dans un monde en transition», Mme Sitail a mis l'accent sur la détermination des deux pays à accélérer et à réinventer leur partenariat d'exception, portée au plus haut sommet de l'Etat par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président français Emmanuel Macron.

«De cette volonté de très haut niveau découle la mise en place d'une panoplie de canaux qui consistent aujourd'hui à identifier les voies et les sujets à partir desquels ce partenariat d'exception, rénové entre les deux pays va dorénavant s'inscrire», a souligné Mme Sitail devant un parterre de personnalités de divers horizons, dont des diplomates, des journalistes, des acteurs économiques, des élus et des membres de la communauté marocaine résidant en France.

La diplomate s'est notamment félicitée de la nouvelle position de la France sur la question nationale, confortant la dynamique internationale et l'élan



massif de soutien à la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

Pour Mme Sitail, «la reconstruction» du partenariat franco-marocain s'impose pour le bien et l'intérêt des deux pays «dans un contexte géopolitique en pleine mutation, où les cartes sont redistribuées avec notamment l'émergence de nouvelles puissances».

Cette «reco-construction» appelée aussi à s'inscrire dans une optique continentale, celle du développement de l'Afrique «plurielle», doit notamment tirer profit de la relation historique entre les deux pays, selon l'am-

bassadeur Sitail qui a rappelé les deux moments phares ayant forgé leur partenariat d'exception : «la fraternité d'armes» avec une France qui célèbre cette année le 80e anniversaire des débarquements et de la Libération ; et «l'Indépendance du Maroc» (1956) avec la décision des deux pays de regarder vers l'avenir.

C'est ce même regard vers l'avenir qui devrait présider, selon elle, aux relations bilatérales à venir pour enrichir et accélérer ce partenariat dans ses différents volets : culturel, économique, sécuritaire etc. Chiffres à l'appui, Mme Sitail a mis en avant les atouts de

la coopération actuelle à mettre à profit dans cette perspective, citant au niveau culturel, l'important réseau d'enseignement français déployé au Maroc, ou encore les 53.000 étudiants marocains présents en France, faisant du Royaume «l'un des premiers contributeurs au rayonnement de l'enseignement supérieur français». Et d'ajouter qu'«avec 17 consulats, nous comptons une diaspora de 1,6 million de Marocains, qui servent de trait d'union entre les deux cultures et de levier de soft power marocain en France».

Sur le plan économique et

commercial, la France est le 3ème fournisseur et 2ème client du Maroc où le stock d'IDE français pèse pour un montant de plus de 8 milliards d'euros, relève l'ambassadeur qui évoque aussi la présence sur le sol marocain d'un millier d'entreprises françaises incluant pratiquement toutes celles du CAC 40.

De son côté, le Maroc est le premier investisseur africain en France, a tenu à signaler Mme Sitail qui a saisi cette occasion pour mettre en avant aussi la coopération sécuritaire exemplaire du Royaume avec la France, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et l'immigration illégale.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, le maire de Neuilly-sur-Seine, Jean-Christophe Fromantin, qui a coorganisé cette rencontre avec le Cercle international de Neuilly, s'est dit ravi d'accueillir le Maroc pour parler de l'avenir prometteur de ses relations avec la France. «La densité des relations entre la France et le Maroc doit être mise à profit au maximum pour le bien de nos populations et la prospérité des deux pays», a-t-il plaidé dans une déclaration à la MAP à l'issue de la conférence de Mme Sitail, qui a été suivie d'un riche échange avec l'audience sur les perspectives de la coopération entre le Maroc et la France.

## Crespo MacLennan : Le Plan marocain d'autonomie est essentiel pour garantir la stabilité et le développement dans la région

Le Plan d'autonomie sous souveraineté marocaine présenté par le Royaume Maroc pour régler le conflit créé autour de l'intégrité territoriale du Royaume "est essentiel pour garantir la stabilité et le développement de la région", a indiqué, mardi, l'historien espagnol Julio Crespo MacLennan. Le Plan d'autonomie permettra au Maroc de «préserv[er] son intégrité territoriale, une démarche tout aussi légitime que normale», tout en assurant le développement de toute la région, a souligné M. MacLennan, dans une interview au magazine espagnol Atalaya. Le spécialiste des questions internationales a mis en avant la position stratégique du Maroc, notant qu'aucun autre pays africain ne bénéficie de trois dimensions aussi importantes (africaine, méditerranéenne et atlantique). "Le Maroc est la porte d'entrée en Afrique et un pont entre différentes régions", a-t-il dit, faisant observer que ce positionnement conforte la dimension internationale du Royaume.

M. MacLennan a, d'autre part, indiqué que le Maroc aspire à devenir une puissance culturelle et scientifique, en se prévalant de ses divers atouts et de sa stature de leader régional et continental. Saluant le rôle du Maroc en tant que porte-voix d'un Islam modéré et partenaire économique fiable notamment de l'Union européenne, l'historien espagnol a affirmé que le Royaume s'impose comme "un modèle à suivre".

## Le président de la Conférence des maires US salue la Vision Royale de développement des villes du Sahara marocain

Le président de la Conférence des maires des Etats-Unis, Andrew Ginther, a salué "la vision et la sagesse" de SM le Roi Mohammed VI pour le développement des villes du Maroc, en particulier celles du Sahara marocain.

"La vision et la sagesse de Sa Majesté le Roi pour le développement des villes du Maroc, en particulier au Sahara, sont exemplaires", a déclaré à la presse M. Ginther, à l'issue de ses entretiens, mardi à Rabat, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

La visite de la délégation de maires américains, qui intervient dans le cadre des accords de jumelage entre les villes américaines d'Arlington et Columbus avec respectivement Laayoune et Dakhla,

est une "excellente occasion" pour constater de visu les progrès accomplis au Maroc sous le leadership de Sa Majesté le Roi, a relevé M. Ginther, également maire de la ville de Columbus, dans l'Ohio.

"Notre visite nous conduira également au Sahara marocain, où deux mémorandums d'entente seront signés avec les villes de Dakhla et de Laayoune", a-t-il fait savoir.

Rappelant la reconnaissance par les Etats-Unis de la marocaine pleine et entière du Maroc sur son Sahara, M. Ginther s'est dit "impatier" de rencontrer les élus de la région pour "entendre parler du Plan d'autonomie et explorer les moyens de collaboration".

La délégation US a discuté avec M. Bourita de l'importance de la coopération et du développement locaux, a indiqué M. Ginther, notant que le Maroc est "le

plus vieil ami des Etats-Unis, et nous sommes heureux de réaffirmer notre relation stratégique".

A cet égard, il a jugé "essentielle" la promotion de la coopération au niveau des villes pour raffermir les relations entre le Royaume et les Etats-Unis, à la faveur du développement de "solutions novatrices axées sur la communauté" pour relever des défis communs.

Pour sa part, Jim Ross, maire d'Arlington, au Texas, a fait remarquer que la visite de la délégation américaine vise à contribuer à la promotion des excellentes relations entre les Etats-Unis et le Maroc.

"Ces relations nous donnent l'occasion d'être meilleurs ensemble. C'est ce que nous croyons en tant que membres de la Conférence des maires des Etats-Unis et en tant que maires", a-t-il insisté.

*Devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies*

# Plusieurs pays réitèrent leur soutien au Plan d'autonomie au Sahara marocain

**Commonwealth de la Dominique**

Le Commonwealth de la Dominique a réaffirmé, mardi à New York, son "plein soutien" au plan d'autonomie au Sahara, le considérant comme "la base" pour une solution réaliste et pragmatique à ce différend régional. "La Dominique soutient pleinement le plan d'autonomie présenté par le Royaume du Maroc pour mettre fin au conflit du Sahara et le considère comme la base de la solution réaliste et pragmatique vers la stabilité et la paix dans la région", a souligné l'ambassadeur Philbert Aaron, représentant permanent du Commonwealth de la Dominique à l'ONU, devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il a, dans ce cadre, relevé que plus de 107 pays apportent leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie.

Exprimant le "plein soutien" de son pays au processus politique mené sous l'égide de l'ONU en vue de parvenir à une solution réaliste, pragmatique et mutuellement acceptable à ce conflit régional, il a souligné le rôle du Secrétaire général des Nations Unies pour faire avancer les efforts vers un règlement de cette question conformément aux recommandations du Conseil de sécurité.

Il a également mis en avant le rôle de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara marocain dans la relance du processus politique.

Le diplomate a, par la même, renouvelé l'appel de son pays à un engagement continu du Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario" dans le processus des tables rondes, conformément à la résolution 2703 du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur de la Dominique a saisi cette occasion pour saluer le Maroc pour ses efforts visant à promouvoir le développement au Sahara marocain, en permettant d'y améliorer la qualité de vie et d'offrir de larges opportunités aux populations locales. "Le développement du Sahara s'est manifesté par l'amélioration des infrastructures et des soins de santé, de l'éducation et du logement", a-t-il ajouté.

Il a, par ailleurs, salué l'adhésion du Maroc au cessez-le-feu et aux accords militaires qui vont contribuer davantage à la paix dans la région.

## **Guinée équatoriale**

La Guinée équatoriale a réaffirmé son soutien aux efforts déployés par le Maroc pour trouver une solution politique juste et durable à la question du Sahara, tout en qualifiant l'initiative d'autonomie de "solution réaliste, pragmatique" à ce différend régional.

"Il est important de saluer les efforts constamment déployés par le Maroc ainsi que son attachement à promouvoir un dialogue constructif qui aboutisse à une solution politique juste et durable qui permettra un développement durable et prospère au Sahara", a souligné le représentant de la Guinée



inée équatoriale devant la 4<sup>ème</sup> commission de l'AG de l'ONU.

Il a relevé que cet engagement se reflète dans les mesures prises en faveur de la promotion de la dynamique socio-économique à la faveur du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud lancé en 2015. Ce modèle a grandement contribué à l'autonomisation de la population locale et l'amélioration de l'indice de développement humain dans la région, a-t-il dit.

Le diplomate a également salué l'initiative marocaine d'autonomie qualifiée de sérieuse et crédible dans les différentes résolutions du Conseil de sécurité adoptées depuis 2007, notant que cette initiative, qui est conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, représente une "solution réaliste et pragmatique" au différend régional autour du Sahara.

Il a en outre mis en avant les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain visant la relance du processus politique sous l'égide exclusive du Secrétaire général et l'aboutissement à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable à ce conflit.

Par la même occasion, le diplomate a réitéré l'appel de son pays en faveur de la reprise du processus des tables rondes, dans le même format et avec les mêmes participants.

## **République dominicaine**

La République dominicaine a réitéré, à New York, son soutien aux efforts du Maroc en faveur d'une solution politique crédible et acceptable au différend régional autour du Sahara marocain.

S'exprimant lors d'une réunion de la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, la représentante de la République dominicaine Carla Carlson Consejera a également salué les efforts du Secrétaire général de l'ONU afin de parvenir avec les parties concernées à une solution réaliste et durable.

Elle a également mis en avant le travail de S. Mistura, visant à faciliter la relance du processus politique sous les auspices du Secrétaire général.

La diplomate a enfin invité toutes les parties à préserver l'esprit de coopération pour aboutir à une solution politique durable pragmatique, réaliste et de compromis à ce conflit artificiel.

## **Union des Comores**

L'Union des Comores a salué, mardi à New York, la forte dynamique de soutien international à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour mettre un terme au différend régional autour du Sahara.

"Nous saluons avec enthousiasme l'élan dynamique et fort au niveau international en faveur du plan d'autonomie, avec le soutien d'une centaine de pays qui considèrent cette initiative comme une base réaliste et solide pour une solution politique" à ce conflit artificiel, a souligné mardi le représentant comorien devant la 4<sup>ème</sup> commission de l'Assemblée générale de l'ONU.

Il a, dans ce cadre, qualifié l'initiative marocaine de "proposition sérieuse et crédible" pour une solution de compromis et durable, d'autant plus qu'elle est conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et respecte pleinement les paramètres définis par le Conseil de sécurité.

Le diplomate s'est félicité également de

l'ouverture de plusieurs consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla, ce qui représente, selon lui, une preuve supplémentaire de l'adhésion internationale à la stabilité et aux opportunités économiques offertes par les provinces du Sud du Royaume.

Par la même occasion, il a mis en avant les investissements "considérables" engagés par le Maroc dans ses provinces sahariennes, notant que cette dynamique témoigne de l'engagement du Royaume en faveur de l'autonomisation des populations locales sur les plans politique, économique et social.

"Ces efforts ont permis d'améliorer de manière substantielle la situation des droits de l'homme dans la région", a-t-il dit, tout en saluant la participation active de représentants du Sahara marocain démocratiquement élus aux séminaires régionaux du C24 et à ses sessions annuelles, ainsi qu'aux tables rondes de Genève.

## **Sainte-Lucie**

Sainte-Lucie a réaffirmé, mardi à New York, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie comme "la solution de compromis" au différend régional autour du Sahara marocain.

Intervenant devant les membres de la 4<sup>ème</sup> commission de l'Assemblée générale de l'ONU, le représentant de Sainte-Lucie, Carlton Ronnie Henry, a souligné que cette initiative, qualifiée de sérieuse et crédible dans les résolutions successives du Conseil de sécurité depuis 2007, est conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Il a, dans ce cadre, appelé à la reprise du processus des tables rondes avec les mêmes

participants, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario", et ce conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la 2703. Réitérant le soutien à une solution juste et mutuellement acceptable entre les parties à travers le dialogue, le diplomate a indiqué que son pays appuie les efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel visant à faciliter le processus politique en cours.

### Burkina Faso

Le Burkina Faso a réaffirmé, à New York, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, présentée par le Royaume en 2007 en vue de mettre un terme au différend régional autour du Sahara.

Le représentant du Burkina Faso a souligné, devant la 4<sup>e</sup> commission de l'Assemblée générale de l'ONU, que son pays "adhère et réaffirme son soutien à l'Initiative marocaine d'autonomie, pour laquelle le Conseil de sécurité s'est félicité des efforts accomplis par le Maroc".

Ces efforts, a-t-il dit, contribuent de manière significative à la qualité de vie des populations des provinces du Sud du Royaume.

Il s'est également réjoui de la dynamique internationale en faveur de la marocanité du Sahara reflétée par l'ouverture d'une trentaine de Consulats généraux dans la région, y compris celui du Burkina Faso.

Le diplomate a, par ailleurs, mis en avant les efforts déployés par la MINURSO pour assurer la stabilité du cessez-le-feu.

Le Burkina Faso a, par la même, renouvelé son soutien au processus politique mené sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies pour parvenir à une solution politique réaliste, durable et de compromis au différend régional sur le Sahara, tel que recommandé par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité adoptées depuis 2007.

Après avoir exprimé le soutien ferme de son pays au processus politique mené sous l'égide exclusive du Secrétaire général de l'ONU pour parvenir à une solution définitive au différend régional autour du Sahara, le diplomate a appelé à l'accélération de la reprise des tables rondes sous le même format et avec les mêmes participants, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

Saluant le rôle de la MINURSO dans la surveillance du cessez-le-feu, l'intervenant a aussi indiqué que le Maroc continue à respecter pleinement cet accord et à coopérer activement avec la Mission onusienne.

Il a enfin exhorté les autres parties à revenir au cessez-le-feu et à cesser toute action pouvant nuire au processus politique onusien.

### République de Guinée

La République de Guinée a réitéré, à New York, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, la "bonne base" pour une solution de compromis au différend régional autour du Sahara.

Cette proposition sérieuse et crédible est conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité, a souligné lundi l'ambassadeur représentant permanent de la République de Guinée à l'ONU, Paul Goa Zoumanigui devant la 4<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il s'est félicité à ce propos de la forte dynamique internationale dont jouit le plan d'autonomie, rappelant qu'une trentaine d'Etats membres de l'ONU, dont la République de Guinée, ont décidé d'ouvrir des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla.

Evoquant la dynamique socio-écono-

mique en cours dans les provinces du Sud, le diplomate a salué les investissements engagés dans cette partie du Royaume qui "contribuent à l'autonomisation des populations à niveau politique, économique et social ainsi qu'en matière des droits de l'Homme".

Il a, en outre, mis en avant les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara visant une reprise rapide du processus des tables rondes avec le même format et les mêmes participants, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario" conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la 2703.

Il a ajouté que son pays apprécie la participation pour la 16<sup>e</sup> année consécutive des représentants du Sahara marocain élus démocratiquement au séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU, ainsi qu'à la session annuelle du C24 et aux tables rondes de Genève.

Le représentant de la République de Guinée a, par ailleurs, appelé au respect du cessez-le-feu, à la cessation de toute obstruction de mouvement et des activités opérationnelles de ravitaillement de la MINURSO.

Tout en déplorant les conditions humanitaires dans les camps de Tindouf, le diplomate a appelé au respect des droits fondamentaux des populations des camps de Tindouf, particulièrement les femmes et les enfants.

Il a, à cet effet, insisté sur la nécessité urgente de procéder à l'enregistrement et au recensement des populations de ces camps conformément au droit international humanitaire, au mandat du HCR et aux recommandations du SG de l'ONU et à toutes les résolutions du Conseil de sécurité.

### Sierra Leone

La Sierra Leone a réaffirmé, devant la 4<sup>e</sup> commission de l'Assemblée générale de l'ONU, son soutien à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara.

Intervenant lors d'une réunion de la Commission tenue lundi à New York, le représentant permanent adjoint de la Sierra Leone à l'ONU, l'ambassadeur Amara Sowa a souligné que son pays soutient l'initiative d'autonomie que le Conseil de sécurité qualifie de sérieuse et crédible dans ses résolutions successives depuis 2007.

Le diplomate sierra-léonais s'est félicité du développement socio-économique et infrastructurel en cours dans les provinces du Sud du Royaume, soulignant que cette dynamique a favorisé l'autonomisation des populations locales et l'amélioration de l'indice de développement humain dans la région.

M. Sowa a, par ailleurs, exprimé le soutien indéfectible de son pays au processus politique mené sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU, avec la facilitation de son Envoyé personnel pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, visant à parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable, mutuellement acceptable et de compromis.

Dans ce contexte, le diplomate a souligné que la Sierra Leone soutient la reprise du processus des tables rondes sous le même format et avec les mêmes participants, conformément à la résolution 2703 du Conseil de sécurité, estimant que ce processus permettra d'améliorer la communication et conduira à un règlement pacifique de ce différend régional.

Il a, en outre, salué le rôle des Commissions régionales du Conseil national des droits de l'homme à Laâyoune et Dakhla,

ainsi que l'interaction du Maroc avec les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, comme souligné dans la résolution 2703 du Conseil de sécurité.

Il a, de même, exprimé le soutien de son pays à la MINURSO et sa contribution à la création et au maintien du calme et de la stabilité dans la région, en soulignant la nécessité de continuer à appuyer la Mission dans l'exercice de ses fonctions de surveillance du cessez-le-feu, comme le prévoit la résolution 2703 du Conseil de sécurité. Le diplomate a aussi salué la coopération continue du Maroc avec la Mission onusienne.

L'ambassadeur a, par la même, appelé au respect de l'accord de cessez-le-feu, notant que toute renonciation à cet accord est une violation des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et une entrave à la reprise du processus politique.

Et de conclure en invitant toutes les parties à s'engager de bonne foi et dans un esprit de compromis, dans le processus politique mené sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU.

### Salvador

Le Salvador a réaffirmé, à New York, son soutien aux efforts déployés par le Maroc pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable au différend régional autour du Sahara marocain.

S'exprimant lundi devant les membres de la 4<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, la représentante du Salvador à l'ONU a salué à cet effet l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc que le Conseil de sécurité qualifie de crédible et sérieuse dans ses résolutions adoptées depuis 2007.

La diplomate s'est, en outre, félicitée des efforts déployés par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara visant à faciliter le processus politique mené sous l'égide exclusive du Secrétaire général des Nations Unies.

### Gabon

Le Gabon a réaffirmé, à New York, son appui à la marocanité du Sahara et au plan d'autonomie présenté par le Royaume pour mettre un terme à ce différend régional.

"Je tiens à réaffirmer l'appui du Gabon à la marocanité du Sahara, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale du Royaume du Maroc", a souligné le représentant du Gabon lors d'une réunion lundi de la 4<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il a, par la même, réitéré le soutien de son pays à l'initiative "solide" d'autonomie qui présente des perspectives "rassurantes", permettant non seulement de mettre fin à l'impasse actuelle mais aussi de parvenir à une solution politique qui soit à la fois acceptable et crédible à ce différend régional.

Le diplomate a mis en avant à cet effet le soutien international grandissant au plan d'autonomie, notant que plus d'une centaine de pays ont déjà marqué leur appui à cette initiative qui est conforme à la Charte des Nations Unies.

Il s'est par ailleurs félicité des efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU visant une solution politique réaliste, pragmatique, durable et de compromis à ce conflit artificiel tel que recommandé par les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007.

Evoquant la dynamique socio-économique en cours dans les provinces du Sud à la faveur du nouveau modèle de développement lancé en 2015, le diplomate gabonais

a salué les projets structurants et les nombreux investissements engagés dans cette partie du Royaume.

Il a également souligné que la présence de consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla, y compris le Consulat général du Gabon, confirme à juste titre le dynamisme de développement du Sahara marocain.

Le diplomate a enfin salué la coopération "pleine et continue" du Maroc avec la MINURSO, ainsi que son attachement au cessez-le-feu.

### Sénégal

Le Sénégal a réaffirmé, à New York, sa reconnaissance de la souveraineté totale du Maroc sur son Sahara, ainsi que son soutien constant à l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume pour clore définitivement ce différend régional.

"Le Sénégal voudrait réaffirmer sans ambiguïté sa reconnaissance de la souveraineté totale du Royaume du Maroc sur le Sahara", a souligné, lundi, le représentant du Sénégal devant les membres de la 4<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il a relevé que cette position est matérialisée sur le terrain par une forte présence de ressortissants sénégalais dans les provinces du Sud du Royaume et par l'installation depuis avril 2021 d'un consulat général à Dakhla.

Le diplomate sénégalais a, en outre, réitéré le soutien "constant" de son pays à l'Initiative marocaine d'autonomie que le Conseil de sécurité de l'ONU qualifie de sérieuse et crédible dans ses résolutions successives depuis 2007.

Soutenu par plus de 100 Etats membres de l'ONU, cette initiative est consolidée par les réalisations substantielles du Maroc en matière des droits de l'Homme notamment le rôle joué par les Commissions du Conseil national des droits de l'Homme à Dakhla et Laâyoune, saluées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2703, a noté l'intervenant.

Et d'ajouter que le plan d'autonomie est également consolidé par les investissements et les projets mis en œuvre par le Royaume dans le cadre du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud, contribuant ainsi à l'autonomisation des populations et à l'amélioration de l'indice de développement humain dans la région.

Le diplomate sénégalais a, de même, réaffirmé le "soutien total" de son pays à toute "initiative allant dans le sens du bien-être des populations du Sahara marocain et de l'intégrité et la continuité du territoire du Royaume du Maroc".

Il a par ailleurs salué le plein respect du cessez-le-feu par le Maroc ainsi que sa coopération constante avec la MINURSO, appelant les parties à une meilleure collaboration avec les entités onusiennes notamment le HCR et le PAM pour une prise en charge optimale des droits des populations des camps de Tindouf, en l'occurrence leur liberté d'expression et d'association et l'accès à l'aide humanitaire internationale qui leur est destinée.

Le diplomate a, par la même occasion, salué les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain visant à faciliter la relance du processus politique sous les auspices exclusifs des Nations Unies.

Il a appelé les acteurs principaux de ce différend régional à plus d'engagement pour parvenir à une solution politique réaliste et durable, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU.

Climat 2023

# Une année de tous les extrêmes



Spécial réalisé par Hassan Bentaleb

« **C**haleur sans précédent, graves sécheresses et débits fluviaux réduits, conditions d'écoulement généralement plus sèches que la normale, déficits pluviométriques importants, graves inondations, ... ». Tels sont les faits climatiques marquants de l'année 2023, selon un dernier rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

## Du jamais vu

Selon ce document, « l'année 2023 a été marquée par une chaleur sans précédent, devenant l'année la plus chaude jamais enregistrée avec 1,45 °C de plus que les niveaux préindustriels. La transition des conditions La Niña à El Niño, ainsi que la phase positive du dipôle de l'océan Indien (aussi connu sous le nom d'El Niño indien, IOD) ont contribué à cette chaleur extrême et à divers impacts météorologiques allant de fortes pluies et d'inondations à des sécheresses ».

En outre, ledit rapport ajoute que « l'année 2023 a été marquée par des conditions de débits fluviaux généralement plus sèches que la normale, voire normales. Comme en 2022 et 2021, plus de 50% des bassins hydrographiques mondiaux ont enregistré des écarts par rapport aux conditions proches de la normale, principalement des débits inférieurs à la normale, avec un nombre plus restreint de bassins présentant des conditions supérieures et très supérieures à la normale ». Tout en soulignant que « de vastes territoires d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ont souffert d'une grave sécheresse et de débits fluviaux réduits en 2023. Les bassins du Mississippi et de l'Amazonie ont connu des niveaux d'eau historiquement bas ».

« La côte est de l'Afrique a connu des débits supérieurs et très supérieurs à la normale. La Corne de l'Afrique, qui a connu cinq sai-

sons de pluies sèches consécutives, a été touchée par des inondations ». En Asie et en Océanie, les grands bassins fluviaux - le Gange, le Brahmapoutre et le Mékong - ont connu des conditions inférieures à la normale sur la quasi-totalité de leur territoire. L'île du Nord de la Nouvelle-Zélande et les Philippines ont connu des débits annuels très supérieurs à la normale. En Europe du Nord, l'ensemble du territoire du Royaume-Uni et de l'Irlande a connu des conditions de débit très supérieures à la normale, tout comme la Finlande et le sud de la Suède », indique le rapport. Et ajouter : « Les apports dans les réservoirs ont montré une tendance similaire à celle du débit global des rivières. L'Inde, l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, ainsi que certaines parties de l'Australie, ont connu des débits inférieurs à la normale. Le stockage dans les réservoirs à l'échelle du bassin a varié de manière significative, reflétant l'influence de la gestion de l'eau, avec des niveaux très supérieurs à la normale dans des bassins tels que l'Amazonie et le Paraná, mais aussi dans d'autres régions du monde, où le débit des fleuves était très inférieur à la normale en 2023 ».

S'agissant des niveaux des eaux souterraines, les experts des OMM observent qu'« en Afrique du Sud, la majorité des puits affichaient des niveaux supérieurs à la normale, suite aux précipitations supérieures à la moyenne de ces dernières années; il en allait de même en Inde, en Irlande, en Australie et en Israël. Une diminution notable de la disponibilité des eaux souterraines a été observée en Amérique du Nord et en Europe en raison d'une sécheresse prolongée. Au Chili et en Jordanie, les niveaux des eaux souterraines étaient également inférieurs à la normale, les baisses à long terme étant dues à des prélèvements excessifs plutôt qu'à des facteurs climatiques ».

Ces mêmes experts constatent que « les niveaux d'humidité des sols ont été majoritairement inférieurs à la normale ou très inférieurs à la normale sur de vastes territoires à l'échelle mondiale, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient étant les principales régions concernées ».

## Bassins asséchés et pluies diluviennes

Concernant la situation en Afrique, le rapport indique que « ce continent a été frappé par de graves inondations en 2023. La Libye, le Mozambique, le Malawi, la République démocratique du Congo, le Rwanda et la Corne de l'Afrique (qui avaient souffert de cinq saisons de pluies consécutives) ont tous été confrontés à de graves inondations, probablement déclenchées par les conditions d'El Niño. Ces inondations ont fait au total plus de 12.600 victimes, dont plus de 11.000 pour la seule Libye. La côte Est de l'Afrique, y compris les bassins des fleuves Limpopo et Zambezi, a connu des débits supérieurs et très supérieurs à la normale. Les réservoirs d'Afrique du Sud ont connu des apports supérieurs à la normale à la suite de conditions de débit supérieures à la normale. Les niveaux d'humidité des sols en Afrique subsaharienne ont été généralement inférieurs à la normale, à l'exception de l'Afrique du Sud, qui a connu des conditions d'humidité du sol supérieures à la normale ».

« Les taux d'évapotranspiration (ETR) en Afrique subsaharienne durant les mois de décembre-février et de juin-août ont été normaux à inférieurs à la normale, sauf en Afrique de l'Ouest et dans les bassins côtiers de l'Afrique du Sud. La Corne de l'Afrique a connu des taux d'ETR supérieurs à la normale pendant les mois de mars-mai et de septembre-novembre, avec des précipitations intenses et des inondations associées en octobre », précise ledit document. Et d'ajouter

## Editorial

### Changement Climatique Un Dossier Spécial pour Comprendre, Agir et Protéger la Planète

La création d'un spécial "Changement climatique" est une initiative clé pour sensibiliser et informer le public sur les enjeux urgents du réchauffement climatique. Ses effets, tels que les catastrophes naturelles et les perturbations écologiques, exigent une mobilisation collective. Ce dossier vise à vulgariser ces questions complexes et à encourager des actions concrètes.

Il permet de rendre accessibles les mécanismes du changement climatique à travers des articles pédagogiques, des infographies, et des témoignages d'experts. En offrant une vue d'ensemble des aspects environnementaux, économiques et sociaux, il relie les phénomènes globaux aux réalités quotidiennes, comme l'augmentation des coûts alimentaires ou les crises énergétiques.

En plus d'informer, ce dossier met en avant des solutions concrètes, telles que les énergies renouvelables et les initiatives locales, pour inciter le public à agir. L'objectif est de mobiliser les citoyens à adopter des comportements durables et à soutenir les actions contre le réchauffement.

Cet engagement des médias est crucial pour la formation de l'opinion publique et la pression sur les décideurs politiques. Un spécial sur le changement climatique devient alors un levier essentiel dans la lutte pour la protection de la planète.

: « les niveaux des eaux souterraines dans une grande partie de l'Afrique du Nord, y compris la Libye, étaient inférieurs à la normale, reflétant des baisses à long terme probablement dues à des prélèvements excessifs plutôt qu'à des facteurs climatiques. L'Afrique subsaharienne et la Corne de l'Afrique ont toutes deux connu des SST nettement supérieures à la normale en 2023, reflétant une augmentation significative et persistante du stockage de l'eau depuis 2019, ce qui met en évidence les tendances positives à long terme dans ces régions ».

## Divergences et insuffisances

Sur un autre registre, l'OMM explique que « la validation des résultats modélisés pour 2023 a montré une concordance dans plus de 73% des bassins entre les anomalies observées et simulées, en particulier en ce qui concerne les précipitations, notamment en Europe centrale et septentrionale, en Nouvelle-Zélande, en Australie, dans le cours supérieur du fleuve Paraná au Brésil et au Paraguay, dans le Gange en Inde et le fleuve Irrawaddy au Myanmar. Toutefois, des divergences entre les anomalies modélisées et observées ont été observées en Afrique du Sud, dans le bassin supérieur de l'Amazonie, dans le bassin du Lule en Suède, dans les bassins du Nelson et du Mississippi supérieur en Amérique du Nord, et dans le fleuve Niger en Afrique ».

A ce propos, les experts de l'OMM soulignent que « si les modèles sont capables de fournir une image cohérente et fiable des conditions d'écoulement dans de nombreux bassins versants à travers le monde, la validation des modèles n'est pas suffisante ». Et d'ajouter qu'« en général, il n'existe pas encore de système d'observation systématique du cycle hydrologique mondial, en raison du manque de mesures in situ et/ou d'échange de données ».

## Changement climatique

*Inondations exceptionnelles de septembre dans le sud du Maroc*

# Un avertissement sur la montée des phénomènes climatiques extrêmes



La Direction générale de la météorologie marocaine (DGM) a averti, sur son compte X, que les phénomènes climatiques extrêmes, bien que rares, risquent de devenir plus fréquents en raison du changement climatique. Le mois de septembre 2024 a été particulièrement instable et pluvieux, avec des précipitations record dépassant 200 mm en 48 heures dans certaines régions du sud et du sud-est du Maroc, des zones normalement arides. Ce

phénomène inhabituel est attribué au déplacement vers le nord de la zone de convergence intertropicale (ZCIT), entraîné par les changements climatiques globaux.

La DGM explique que l'augmentation des températures mondiales provoque une plus grande instabilité climatique, notamment en raison de l'évaporation accrue des océans qui génère davantage d'humidité dans l'atmosphère. Lorsque cette humidité rencontre des masses

d'air froid en altitude, elle se transforme en fortes pluies violentes. Cette instabilité a provoqué des orages violents, parfois accompagnés de grêle, du 6 au 9 septembre et du 19 au 22 septembre 2024, dans le sud et le sud-est du Maroc. Le contraste thermique entre des masses tropicales d'air chaud venant du sud et des masses d'air froid venant du nord a exacerbé ces conditions météorologiques extrêmes.

Les quantités de pluie ont varié entre 30 et

130 mm en 24 heures, avec des records de 127 mm à Aga (Tata) et 92,7 mm à Tata. Ces fortes pluies, concentrées sur une courte période, ont causé des inondations, particulièrement dans les zones montagneuses, où le relief a facilité l'accumulation des eaux dans les oueds et les bassins, entraînant une montée rapide des cours d'eau. Ce phénomène souligne l'urgence de comprendre et de s'adapter aux effets croissants du changement climatique dans la région.

## Le Maroc parmi les principaux bénéficiaires de la finance verte en Afrique



En 2023, le Maroc est devenu le quatrième plus grand bénéficiaire de la finance verte en Afrique, recevant 1,195 milliard de dollars, selon un rapport annuel de plusieurs banques multilatérales de développement (BMD). Ce financement récompense les initiatives du Royaume, telles que la stratégie nationale à faible émission de carbone et les plans nationaux d'adaptation. L'Égypte, l'Afrique du Sud et l'Éthiopie occupent les trois premières places avec des financements respectifs de 2,019, 1,672 et 1,392 milliards de dollars, suivies de près par le Maroc.

Derrière le Maroc, d'autres pays africains comme le Kenya, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, la Tanzanie, le Sénégal et la République Démocratique du Congo ont également bénéficié de financements substantiels, variant de 885 millions à 1,115 mil-

liard de dollars.

Le rapport met en lumière la vulnérabilité de l'Afrique aux effets du changement climatique, malgré sa faible part des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Certains pays africains ont su attirer des financements considérables pour lutter contre le changement climatique, devenant des modèles à suivre en matière d'action climatique.

Le rapport indique que le développement économique influence l'accès aux financements climatiques, bien qu'il ne soit pas le seul critère. Des économies émergentes comme l'Égypte et l'Afrique du Sud ont concentré leurs efforts sur l'atténuation des émissions, notamment dans les énergies renouvelables, tandis que des pays comme l'Éthiopie et le Kenya ont majoritairement dirigé leurs fonds vers des projets d'adaptation. Par exemple, 75% des fonds de l'Éthiopie étaient consacrés à cette finalité.

La majorité des financements climatiques dans ces pays ont été dirigés vers des entités publiques, en particulier dans les pays à faible revenu. L'Éthiopie, la Côte d'Ivoire et le Kenya ont respectivement reçu 96%, 85% et 80% de leurs fonds par des entités publiques, mettant l'accent sur les défis à attirer des investissements privés pour des projets d'adaptation. En revanche, l'Égypte et l'Afrique du Sud, où les secteurs privés sont plus actifs, ont respectivement 60% et 53% de leurs financements dirigés vers des initiatives privées, surtout dans le domaine de l'atténuation et des énergies renouvelables.

Le rapport montre que les dix principaux bénéficiaires des financements climatiques sont majoritairement situés en Afrique du Nord, de l'Est, et de l'Ouest, avec une nette concentration des efforts sur ces régions en raison de leur vulnérabilité climatique.

## Le changement climatique entrave-t-il la diversification économique des pays du Golfe ?

Les pays du Golfe sont de plus en plus vulnérables aux impacts économiques et financiers du changement climatique. Un rapport de SNB Global prévoit que d'ici 2050, jusqu'à 8% du PIB annuel de la région pourrait être menacé si aucune mesure d'adaptation n'est prise. Cette vulnérabilité est exacerbée par la concentration géographique de leur économie, principalement dans les villes, les installations pétrolières et les zones franches. Les pays du Golfe sont particulièrement exposés à la chaleur extrême, au stress hydrique et aux inondations occasionnelles, rapporte le site Alhurra.

Amer Shobaki, économiste, interviewé par Alhurra, affirme que ces pays risquent de voir leurs projets de diversification économique compromis par ces impacts climatiques. Il appelle les États du Golfe à réduire leurs émissions de carbone et à investir dans des énergies alternatives pour atténuer les effets du changement climatique. Shobaki met en garde contre les répercussions sur l'attractivité des investissements, la fiabilité des chaînes d'approvisionnement et l'intégrité des infrastructures, qui pourraient ébranler la confiance des investisseurs.

Les effets climatiques se font déjà sentir, comme en témoigne la baisse de la croissance des entreprises non pétrolières aux Émirats arabes unis après les fortes pluies et les inondations en avril. L'indice des directeurs d'achat (PMI) des Émirats a chuté à son plus bas niveau en huit mois, bien que la production soit restée légèrement stable grâce aux bonnes conditions économiques intérieures. Cependant, les nouvelles commandes ont été durement affectées par les intempéries, démontrant la vulnérabilité croissante de la région aux événements climatiques extrêmes.

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JEU & LOISIRS

DICTAT- LIRE	↓	TIMORÉ	↓	CAGOLÉ REBUT	DANS LE VENT	EN DISGRÂCE	↓	SODIUM BUTER	DÉPLACE	↓	PROCHE
USAGER	→										
MINUTA- GE FESTIN	→						EN APARTÉ		RÈGLE BONNE ACTION	→	
	↓				ÉPUISE	REBAB VIN BLANC	→				
VILLE DE CARNAVAL	→			SUPER- PÂTEUS- ES	→					DÉLIRE DE RÊVE	
LE MÊME	→		ÂGE MAGNÉ- SIUM	→			AVIVER	MISE EN AVANT	RAPPORT BEAUCOUP	→	
NATURE	→										
	→	JOIE	→						VIEILLE CITÉ		CONTRE COUP
ARTICLE RADIUM	→		FONDE	→							
	→	LEVANT MAL DIT	→			LETTRES DE MONROE		BAGARRE	→		
BISMUTH POSSESSIF	→		DIRECT- ION NAZI	→				EN CAGE	QUARTIER DE SFAX EN PRIME	→	
TENUE DIVINITÉ	→				DIÈTE	→					
	↓										
							CONFIE	→			

Solution mots flechés d'hier

LEADUP	PAR	ADT	COUVER	A	PARCOUR	C	INTENSIF	AVANCÉ	E	PREMIER	E	POSSIBLE
				FLAN	CHE				TIGÉ			
PIÈCE			CONTRE	A	TOAST	T	REVOIR		OT			
				MILIEU		UBU			A			
NOTE				DO	FS				AL			
GRUP				OFFSET					PO			
				YAK	IUG				NAIN			
MOUV				R	CRAMER							
				RAI	IE	I			ETC			
FINISSE				PRESUME					EA			
				RA	N	NE			T		M	
ESTIN				SORT		IN			IRE			
				NENE		ARTERES						

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benabba

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouabty  
Mourad Tabet  
Wakaa Mejloubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafer

**Service technique**  
Khadja Sali (Responsable)  
Myriam Rebane  
Khadja Halabi  
Mariama Fark  
Elkandoussi Elmarzi

**Révision**  
Abdeloumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Aïssma Talbaa

**Photographe**  
Ahmed Laraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Ladyoune)  
Abdelali Khalfad  
(Essouira)

**Collaborateurs**  
Chouchib Salencan  
Khaliq Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca - Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Ghal

Mouana El Youssef  
Leubna Baghdad  
Latifa Moushib  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïher  
Fedwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghébines

**Distribution**  
SAF/ISSS  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

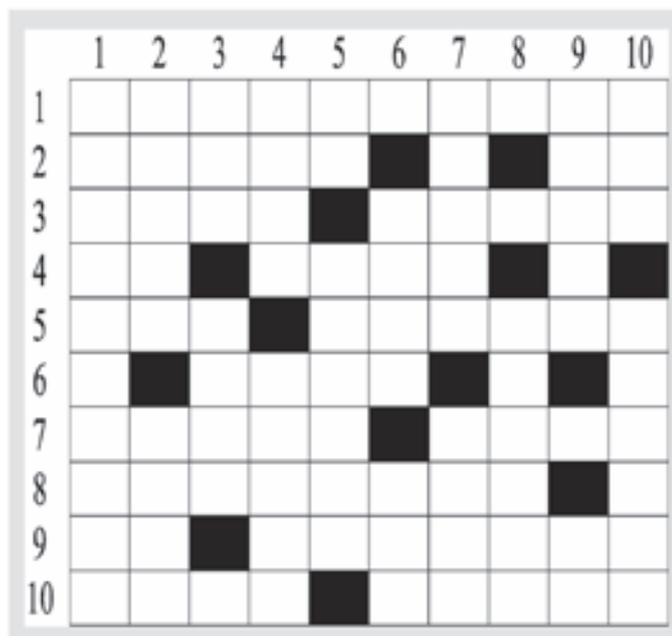
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**

2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Vieux cependant
- 2- Privé de pattes - Choix
- 3- Proie de parler - Ignoré
- 4- Cuivre - Est au courant
- 5- Eau d'Éthiopie - Solide
- 6- Classe
- 7- Révé - Instrument de mort
- 8- Demande humblement
- 9- L'Union - Divergencie
- 10- Ils sègent - Eau de France (La Grande ...)

## VERTICALEMENT

- 1- Stupéfiant
- 2- Il a eu sa guerre - Combat singulier
- 3- Il se porte même après la mort - Déduite
- 4- Poèmes chantés - Pagnies
- 5- Béryllium - Ville d'art
- 6- Panorama - Refus
- 7- Essaya - Attaché à un autre organe
- 8- Couvre-chefs
- 9- Prix de dynamiteur - Liant
- 10- Cachée - Haute

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

3	5							
		8		2	7	6		1
	2		6	4				9
5	3	9	7			8	1	
	7	2			8	9	3	6
2			5	4		6		
6	4	9	7		5			
						9	8	

## Difficile

2			3	4				
		9		2				5
			6		2	9		
		1	7			8		
4			5		8			2
	8			1	5			
	6	7		5				
9				8		1		
		4		6				3

## Moyen

			3	1	5			
					9			6
	8	3	6	2		7		
5	7							8
		4		9		3		
6							2	1
		8		3	2	5	7	
2			9					
			8	5	1			

## Expert

1								9
	7			8		3		4
		6		3				
		1		4	7			
6				9				5
			3	2		7		
				1		5		
9		8		5				3
	2							1

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

3	1	4	5	8	2	6	7	9
6	2	9	7	1	3	8	5	4
7	5	8	6	4	9	1	3	2
1	7	6	2	5	4	3	9	8
4	3	2	8	9	7	5	1	6
8	9	5	3	6	1	4	2	7
5	8	3	9	2	6	7	4	1
2	4	7	1	3	8	9	6	5
9	6	1	4	7	5	2	8	3

## Difficile

5	9	3	7	4	2	1	8	6
6	7	4	8	1	9	5	2	3
8	1	2	5	6	3	4	7	9
9	5	8	6	7	4	3	1	2
3	4	6	2	8	1	9	5	7
7	2	1	3	9	5	8	6	4
1	6	7	4	3	8	2	9	5
2	3	9	1	5	7	6	4	8
4	8	5	9	2	6	7	3	1

## Moyen

4	5	3	8	6	2	1	9	7
9	7	8	1	3	5	2	4	6
2	1	6	4	9	7	8	5	3
6	9	4	5	8	3	7	1	2
8	2	5	7	1	9	6	3	4
7	3	1	2	4	6	5	8	9
3	6	2	9	5	1	4	7	8
1	4	9	6	7	8	3	2	5
5	8	7	3	2	4	9	6	1

## Expert

6	2	7	1	8	9	5	4	3
4	9	3	6	2	5	7	1	8
5	8	1	3	7	4	9	6	2
3	1	6	8	9	7	2	5	4
2	7	4	5	1	3	8	9	6
9	5	8	2	4	6	3	7	1
7	3	5	4	6	8	1	2	9
8	4	2	9	5	1	6	3	7
1	6	9	7	3	2	4	8	5

# Economie

## Kénitra: Focus sur les enjeux contemporains de la finance publique au Maroc

Les enjeux contemporains de la finance publique au Maroc ont été au centre d'une conférence tenue, mardi à Kénitra, sous le thème "La finance publique entre politique, économie et droit".

S'exprimant à cette occasion, le trésorier général du Maroc, Noureddine Bensouda, a souligné l'importance de l'équilibre entre les choix politiques, les contraintes économiques, et les cadres juridiques, notant l'interconnexion entre la politique, l'économie et le droit, ainsi que leur impact sur la gestion des finances publiques, rapporte la MAP.

Cette conférence vise à vulgariser les actions du ministère de l'Économie et des Finances, en mettant en exergue le rôle crucial de la Trésorerie générale du Royaume, a-t-il poursuivi, indiquant que le but est de mettre en lumière les dynamiques complexes qui façonnent la politique financière au Maroc.

Il est également question d'explicitier la thématique des finances publiques qui reflète l'ensemble des politiques publiques dans des domaines essentiels tels que l'éducation, la santé, la protection sociale, les infrastructures, la protection de l'environnement, entre autres, a fait savoir M. Bensouda.

Selon le trésorier général du Maroc, ces éléments se concrétisent par des chiffres qui permettent d'analyser le budget ainsi que les décisions gouvernementales pour répondre à la demande de la population, tout en assurant la soutenabilité du budget sur le long terme.

Le gouvernement accorde une importance capitale au volet social, en allouant des budgets significatifs à la protection sociale, a-t-il fait observer, notant que cela se traduit par la construction de Centres hospitaliers universitaires à travers le Royaume, l'aménagement de terrains de proximité, l'amélioration des transports et la promotion de la mobilité entre les régions.

Ces initiatives contribuent, selon M. Bensouda, à garantir un équilibre social essentiel et à renforcer le bien-être des citoyens.

Cette conférence a été l'occasion de mettre l'accent sur l'importance de la finance publique qui reflète les choix politiques et de s'arrêter sur les finances publiques et leurs connexions avec d'autres disciplines.

## Le CESE préconise l'élaboration d'un cadre juridique adapté aux besoins de l'industrie navale



Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a recommandé le développement d'un cadre juridique et fiscal adapté aux besoins du secteur de l'industrie navale, pour mieux accompagner les mutations que connaît l'économie bleue au Maroc.

Lors d'une rencontre consacrée, mardi à Rabat, à la présentation des conclusions de son rapport annuel 2023 sur le secteur de l'industrie navale au Maroc, le Conseil a appelé à mettre en place des modes de financement adaptés aux besoins des investisseurs privés du secteur, soulignant la nécessité de pallier la pénurie significative de ressources humaines qualifiées dans de nombreuses spécialités dont le secteur a besoin.

Au cours de la réunion, à laquelle ont participé des acteurs du secteur et des représentants d'organismes professionnels, le CESE préconise l'élaboration d'une stratégie nationale intégrée de l'industrie navale, regroupant les différents programmes ou plans sectoriels y afférents, traitant des divers aspects pouvant influencer la performance, l'attractivité et la compétitivité de l'offre nationale.

Le président du CESE, Ahmed Réda Chami, a, dans ce sens, affirmé que la promotion du secteur de l'industrie navale fait partie des principaux piliers pour la constitution d'une flotte maritime commerciale nationale forte et compétitive, une ambition exprimée dans le discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 48ème anniversaire de la Marche Verte, précisant que cette ambition s'inscrit dans le cadre du projet d'émergence économique de la façade atlantique du Maroc dans ses prolongements africains et américains, et avec le reste du monde.

L'édification d'un secteur naval national compétitif permettra de diversifier et d'enrichir les composantes du secteur industriel marocain, de favoriser le transfert de technologies et de compétences, d'intégrer des ressources humaines de différents niveaux de qualification et de contribuer à la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'étranger dans le domaine des services de construction, de réparation et d'acquisition de navires, a-t-il dit.

M. Chami a dans ce cadre passé en revue les potentialités dont regorge le Maroc, notamment deux façades maritimes avec un littoral de 3.500 km, ses infrastructures portuaires en constante évolution et ses ressources humaines compétitives, soulignant les fortes synergies entre le secteur de l'industrie navale et les métiers développés dans d'autres secteurs tels que

l'automobile, l'aviation, la construction, les travaux publics, la sidérurgie et l'électronique.

À cet égard, M. Chami a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une approche progressive à court et moyen termes, en se focalisant sur les activités dynamiques à la portée du Maroc en termes de technologie, de compétences et d'infrastructures, tout en ciblant le marché local et les marchés d'exportation, en particulier ceux du bassin méditerranéen et de la façade atlantique de l'Afrique.

Il a également appelé à optimiser et à investir dans les potentiels prometteurs à même de permettre au Maroc de mieux se positionner dans des activités et marchés de l'industrie navale.

Pour sa part, le ministre du Transport et de la Logistique, Mohammed Abdeljalil, a mis en exergue l'importance de faciliter la connectivité entre les différentes composantes de la côte atlantique, en mettant à disposition des terminaux de transport et de logistique, afin de promouvoir la mise en place d'une flotte maritime commerciale nationale forte et compétitive. Cette flotte maritime s'inscrit dans une ambition économique et politique plus large qui vise à assurer une connexion fluide entre les composantes de la côte atlantique du continent africain et à transformer sa destination atlantique en un axe de communication humain, un pôle d'intégration économique et une source de rayonnement continental et international, a expliqué le ministre, notant que l'étude du ministère portant sur le développement d'une flotte maritime commerciale en mesure de consolider la complémentarité régionale et la souveraineté économique nationale et de contribuer au développement économique et social, est à sa phase finale. L'objectif est de faire en sorte que d'ici 2040, le Royaume dispose d'une flotte maritime forte et compétitive, a indiqué M. Abdeljalil.

Présentant les recommandations de ce rapport, Lahcen Oulhaj, président de la commission d'analyse de la conjoncture économique, sociale et environnementale, a souligné l'importance de faire de la coopération internationale un facteur d'accélération du développement du secteur, à travers des relations stratégiques avec des pays avancés ayant développé l'industrie navale, tels que la Corée, le Portugal, les Pays-Bas et le Vietnam.

Il a également appelé à encourager l'implantation des entreprises opérant dans le domaine, avec des clauses stipulant le transfert de connaissances et de technologies, la promotion de l'emploi direct et des aspects de gouvernance sur la base d'une stratégie nationale intégrée pour l'industrie navale, qui intègre divers programmes sectoriels et thématiques dans une approche progressive, et examine divers aspects pour assurer le positionnement stratégique du Maroc dans ce secteur.



Mieux accompagner les mutations que connaît l'économie bleue au Maroc

## CGEM : Reprise des Matinales de la TPE-PME

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a lancé, mardi, la reprise des Matinales de la TPE-PME, une série de rencontres mensuelles visant à renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises.

La première session des Matinales de la TPE-PME a été l'occasion de discuter des sujets centraux pour la très petite, petite et moyenne entreprise (TPME), comme les délais de paiement, le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'accès aux marchés publics, le financement, la fiscalité ou encore le Code du travail, indique la CGEM dans un communiqué.

A l'ouverture de cette rencontre, le président de la Confédération, Chakib Alij, a affirmé que la reprise de cette série de rencontres mensuelles, dans un format convivial, a pour objectif d'offrir un nouvel espace d'échange, d'information et de discussion autour des défis quotidiens que rencontrent les petites et moyennes entreprises.

Il s'agit également d'une occasion pour recueillir les remontées de cette ca-

tégorie d'entreprises qui représente 95% des membres de la CGEM, a-t-il ajouté.

L'événement a aussi permis de rappeler l'importance de l'accompagnement des TPME, maillon essentiel de notre tissu économique. "Nous sommes conscients que le manque d'information et d'accompagnement constitue un frein majeur pour le développement des TPE, d'où la mise en place de la plateforme Intaliq qui vient apporter des réponses concrètes aux chefs d'entreprise sur les différentes phases de leurs projets", a fait remarquer la présidente de la commission entrepreneuriat et TPME de la CGEM, Meriem Zairi.

Cette première édition des Matinales de la TPE-PME a porté sur le thème du financement bancaire, un sujet essentiel pour l'activité de nombreuses TPME. Elle a été animée par des experts du financement bancaire et a réuni une vingtaine d'entrepreneurs et de dirigeants de petites entreprises venus chercher des solutions pratiques pour optimiser leurs démarches de financement bancaire.



# Programme IHYAE : 40 MDH pour soutenir le développement agricole durable à Fès-Meknès en 2025

Une enveloppe budgétaire de près de 40 millions de dirhams sera allouée, en 2025, au soutien des initiatives relatives au développement agricole et rural au niveau de la région de Fès-Meknès dans le cadre du programme "IHYAE".

Ces investissements permettront notamment de rénover les infrastructures de commercialisation et de moderniser les équipements agricoles, selon des données publiées à l'issue de la réunion du Comité de coordination régional du programme "IHYAE", tenu récemment à Meknès.

Une partie de ce montant sera allouée également au renforcement des capacités des acteurs locaux et à l'accompagnement des coopératives agricoles et des exploitations agricoles familiales dans l'adaptation de leurs pratiques aux changements climatiques, d'introduire de la résilience dans les systèmes de production et d'améliorer la commercialisation de leurs produits, rapporte la MAP.

Citée dans un communiqué, Mme Quiterie Pincent, directrice de la représentation de l'Agence française de développement (AFD) à Rabat, a souligné que la collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, s'inscrit dans l'engagement de l'Agence à accompagner une agriculture plus résiliente, in-

novante et inclusive.

Les premières avancées constatées dans la région de Fès-Meknès témoignent de l'importance de cette dynamique pour répondre aux enjeux socio-économiques des territoires ruraux, a-t-elle dit.

Quant à Mme Lise Paté, cheffe de la section développement territorial et social à la Délégation de l'Union européenne, elle a indiqué que l'Union européenne est pleinement engagée dans le cadre du programme "IHYAE" pour soutenir le développement agricole et rural durable dans la région de Fès-Meknès.

"Cette coopération est essentielle pour bâtir une agriculture plus résistante aux chocs et inclusive, qui renforce les capacités des jeunes entrepreneurs et des coopératives locales", a-t-elle estimé.

Cette réunion a été, par ailleurs, l'occasion de dresser le bilan 2024 de ce partenariat "solide" et "concerté" entre tous les acteurs de l'écosystème, lequel a permis à de nombreuses coopératives de bénéficier de mesures significatives en matière de renforcement des capacités, d'accompagnement et d'équipement.

Selon la même source, pas moins de 362 jeunes porteurs de projet de services agricoles et para-agricoles sont actuellement en cours d'accompagnement outre un soutien spécifique à l'agriculture agroécologique/biologique et à

la rénovation des établissements de formation professionnelle agricole à travers l'équipement et l'aménagement.

Le directeur régional de l'agriculture, Kamal Hidane, a fait savoir que le comité régional de coordination constitue un véritable levier pour catalyser l'engagement collectif en faveur du programme "IHYAE", ajoutant qu'en rassemblant tous les acteurs concernés, nous forçons une synergie indispensable pour transformer les idées innovantes en projets concrets, contribuant ainsi à l'essor économique de nos territoires ruraux.

Cette troisième réunion du Comité de coordination régional marque une étape clé dans la mise en œuvre des priorités du programme pour 2025, visant à évaluer les progrès accomplis depuis le lancement du programme et d'affiner les stratégies pour assurer la réussite des objectifs fixés à terme.

Ce cadre de concertation permettra également de renforcer la synergie entre les différents acteurs régionaux engagés dans la mise en œuvre du programme IHYAE.

Le programme IHYAE, orienté vers la revitalisation des territoires ruraux par l'emploi et l'entrepreneuriat dans le secteur agricole et para-agricole s'inscrit dans une approche territoriale en harmonie avec les principes fondamentaux de la stratégie Génération Green

2020-2030.

Il a pour objectif de catalyser le développement durable des territoires ruraux au Maroc en créant des opportunités d'emploi local, en impulsant des initiatives économiques dynamiques et en encourageant l'entrepreneuriat.

Ancré dans la vision holistique de Génération Green, le programme vise à moderniser durablement l'agriculture marocaine, en mettant l'accent sur le développement du capital humain.

Grâce à son approche territoriale, cette initiative se positionne, aux côtés d'autres programmes, comme un moteur essentiel pour une transformation rurale inclusive, durable et résiliente.

Le Comité de coordination Régional du programme IHYAE de Fès-Meknès, mis en œuvre par ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE) au Maroc, a rassemblé les acteurs institutionnels et régionaux autour des enjeux majeurs du développement agricole et rural.

Il s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus du programme pour revitaliser les territoires ruraux à travers l'emploi et l'entrepreneuriat agricole et para-agricole.

## Maroc : Hausse "considérable" de la densité des entreprises

La densité des entreprises au Maroc a "considérablement" augmenté ces dernières années, en raison d'un taux d'entrée élevé et du dynamisme de la création d'entreprise, combinés à un taux de sortie exceptionnellement bas, a indiqué, mardi à Rabat, la directrice exécutive de l'Observatoire marocain de la très petite, petite et moyenne entreprise (OMTPME), Amal Idrissi.

"Bien qu'encore loin des économies avancées, l'évolution récente de la densité d'entreprises formelles se compare favorablement avec celle de la plupart des pairs aspirationnels considérés. Le taux de survie après 5 ans est estimé à 53%, et le taux de sortie officiel par radiation est de 1,2% seulement", a-t-elle dit lors d'une table

ronde de discussion autour des conclusions du nouveau rapport "Libérer le potentiel du secteur privé marocain : une analyse de la dynamique des entreprises et de la productivité".

Citant les résultats de ce rapport élaboré par la Banque mondiale (BM) et l'OMTPME, Mme Idrissi a souligné que le taux de sortie de facto, qui comptabilise les entreprises inactives pendant au moins deux ans, sans pour autant être dissoutes, est exceptionnellement élevé à 7,3%, rapporte la MAP.

"Cela suggère que les entrepreneurs marocains ne sont pas confrontés à des contraintes excessives pour créer une nouvelle entreprise sur le plan administratif, mais qu'ils hésitent à les fermer formellement, choisissant plutôt de laisser les en-

treprises dormantes", a-t-elle expliqué, ajoutant que cela pourrait être dû en partie à des procédures de faillite et de liquidation inefficaces et coûteuses.

Par ailleurs, ledit rapport fait ressortir que la densité des entreprises à forte croissance est très faible au Maroc, ce qui contribue à l'insuffisante création d'emplois, et à la faible émergence de nouvelles grandes entreprises. Par conséquent, les entreprises matures et de grande taille sont rarement concurrencées par de nouveaux entrants.

Dans ce cadre, le rapport révèle que la taille moyenne des entreprises au Maroc a tendance à diminuer, ce qui pourrait s'expliquer en partie par la formalisation accrue des micro-entreprises, résultant du déploiement des politiques publiques

pour faciliter les procédures de création d'entreprise et améliorer l'environnement des affaires.

En outre, selon la même source, la mise en œuvre de politiques et de réglementations favorisant la productivité devrait être prioritaire pour favoriser la croissance économique et la création d'emplois.

Ce chapitre, qui fait partie du dernier rapport de la BM de suivi de la situation économique au Maroc, est consacré à la dynamique du secteur privé marocain, soulignant ses performances en matière de productivité et la nécessité de surmonter les obstacles pour améliorer la création d'emplois. Il met également en lumière les défis et les mesures nécessaires pour améliorer la productivité et la croissance dans le secteur privé formel.

# Mohamed Benaïssa : *Le Moussem d'Assilah, une tribune de libre expression et de dialogue approfondi*

Le secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Mohamed Benaïssa, a souligné, lundi, que le Moussem d'Assilah se veut "une tribune de libre expression et de dialogue approfondi, marquée par sa maturité, sa lucidité et sa responsabilité" et réunissant des penseurs, des hommes politiques et des créateurs de toutes disciplines et horizons.

Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture de la session d'automne du 45<sup>ème</sup> Moussem culturel international d'Assilah, organisée sous le haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, M. Benaïssa a indiqué que cette édition réaffirme avec vigueur son attachement aux principes intellectuels qui en façonnent l'essence, en tant qu'espace de réflexion et de débat ouvert, s'attellant aux grandes questions d'actualité, tant au niveau arabe que continental et international, et explorant avec rigueur les perspectives qu'elles ouvrent.

Cette édition réaffirme également l'engagement du Moussem à élever tant le niveau que l'intensité du débat public, avec l'organisation de cinq grands colloques, chacun abordant des questions d'une actualité brûlante qui posent des enjeux complexes aux élites, aux peuples et aux décideurs, aussi bien sur le plan arabe qu'international, a-t-il poursuivi.

Dans ce sens, M. Benaïssa a précisé que le premier colloque est consacré à la délicate problématique des frontières en Afrique et aux défis majeurs qu'elle soulève, notant que "ce sujet, d'une sensibilité particulière, revêt une importance capitale du fait de ses implications



politiques profondes, touchant à la souveraineté des Etats, à leur identité nationale, ainsi qu'à leur droit inaliénable de préserver et de restaurer l'intégrité de leurs territoires".

La crise des frontières en Afrique soulève des enjeux touchant à la souveraineté et à l'unité nationale, et ébranle les fondements mêmes de l'existence des nations, a-t-il relevé, estimant que les causes de cette crise, nombreuses et étroitement imbriquées, n'ont pas été traitées avec la rigueur et l'équité requises, souvent au mépris des réalités historiques et géographiques.

"Cette carence a ouvert la voie à certains Etats et régimes pour exploiter les séquelles laissées par l'ère coloniale à des fins expansionnistes. Plus alarmant encore, ces régimes s'emploient à perpétuer des situations issues du par-

tage arbitraire de l'Afrique par les puissances coloniales", a-t-il dit.

Dans ce contexte, le secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah a rappelé la décision "profondément injuste" adoptée en 1963 lors du sommet fondateur de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), qui a entériné les frontières coloniales, et nourri des tensions latentes et stimulé des ambitions expansionnistes de la part de certains régimes, affirmant que la résolution de cette situation ne pourra advenir que par une approche éclairée, fondée sur les principes de fraternité et de coopération, en mettant en avant l'intérêt commun plutôt que le recours à la force et à l'expansionnisme.

Dans la lignée de l'engagement du Moussem d'Assilah à explorer les enjeux les plus pressants de la scène inter-

nationale, avec un accent particulier sur les réalités du Sud, cette édition consacrera les thématiques de la justice et des mécanismes des systèmes démocratiques, ainsi que des élites arabes de la diaspora, a-t-il expliqué.

"Par ailleurs, soucieux d'approfondir notre compréhension des dynamiques complexes entre religion et politique, le Moussem d'Assilah organisera cette année un colloque dédié à l'étude des mouvements religieux et de leur impact sur la sphère politique", a précisé M. Benaïssa.

Il a, en outre, relevé que cette édition se distingue par l'organisation de deux colloques, en partenariat avec le Centre des politiques pour le nouveau Sud, dont un consacré à l'intelligence artificielle et aux modalités de gouvernance à adopter en Afrique à l'ère du numérique, tandis que le second abordera la question cruciale de l'inclusion culturelle et de la réduction des inégalités dans le domaine de l'emploi.

En vue de célébrer la création littéraire sous toutes ses formes, l'espace "Khaimat Al Ibdaa (La Tente de la créativité)" accueillera également un colloque en hommage à Mohammed Achaari, éminent écrivain, poète, journaliste et ancien ministre de la Culture, et qui sera dédié à l'analyse approfondie de ses œuvres littéraires ainsi que de ses écrits journalistiques, a-t-il noté.

Le Moussem proposera également des ateliers d'expression littéraire et d'écriture destinés aux enfants, en complément d'ateliers d'arts plastiques animés par des artistes marocains, arabes et internationaux.

## Débat à Rabat sur la coopération entre les maisons d'édition italiennes et marocaines

La coopération entre les maisons d'édition italiennes et marocaines a été au centre d'une rencontre organisée, mardi soir à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) de Rabat, dans le cadre de la 24<sup>ème</sup> Semaine de la langue italienne



dans le monde.

S'exprimant à cette occasion, la directrice de l'Institut culturel Italien de Rabat, Carmela Callea, a expliqué que cet événement vise à consolider la connaissance des langues par les livres ainsi qu'à renforcer les liens culturels entre les deux pays par le biais des maisons d'édition, qui constituent l'industrie culturelle la plus importante en Italie.

De son côté, le président de l'Union des éditeurs marocains, Tarik Slaïki, a indiqué que cette initiative joue un rôle essentiel dans la "création de ponts" entre les cultures arabes, marocaines et italiennes, qui partagent l'espace méditerranéen, affirmant que les maisons d'édition participent, via la traduction, à dépasser les frontières.

Pour sa part, Carolina Paolicchi, directrice de la maison d'édition italienne Astarte, a souligné que l'établissement qu'elle dirige est spécialisé dans la diffusion de la littérature et de la culture méditerranéenne en Italie, souhaitant vouloir également exporter la littérature italienne dans d'autres pays.

"Nous pensons qu'il est très important de valoriser

l'échange culturel et linguistique, parce que cela nous aide à redécouvrir notre humanité, au-delà de nos différentes identités", a-t-elle ajouté, précisant que ce travail nécessite l'engagement de traducteurs capables de transmettre des histoires intéressantes en faisant attention aux particularités linguistiques.

Organisée à l'initiative de l'Institut culturel italien de Rabat, en partenariat avec l'ambassade d'Italie au Maroc, la 24<sup>ème</sup> Semaine de la langue italienne dans le monde (14-20 octobre) est un événement riche en découvertes et en échanges culturels à même de renforcer les liens entre l'Italie et le Maroc.

Lancée en 2001 par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, cette manifestation a pour vocation de promouvoir l'italien comme un vecteur essentiel de culture, de littérature et d'art.

Chaque année, un thème est sélectionné pour mettre en lumière la richesse et la diversité de la culture italienne à travers diverses activités, notamment des conférences, des expositions, des projections de films et des rencontres avec des figures littéraires et artistiques de renom.

# Fatima El Kettani, jeune prodige de la lecture récompensée au concours "IRead"

Fatima El Kettani, une jeune fille marocaine passionnée par la lecture, a remporté le prix du "Lecteur prometteur" lors de la 9<sup>ème</sup> édition du concours "IRead" qui s'est clôturée en fin de la semaine dernière à Dhahran (Arabie Saoudite). A seulement 10 ans, Fatima a impressionné le jury et le public composé de nombreux intellectuels et journalistes venus de différents pays. Son discours, basé sur la lecture de l'encyclopédie "L'Univers et au-delà", composée de plus de 300 pages, a captivé l'audience qui a applaudi chaudement pendant sa présentation.

Lors de son passage à cette compétition organisée par le Centre du roi Abdulaziz pour la connaissance et la culture (Ithra), Fatima a fait preuve d'une grande assurance sur scène. Avec aisance, elle manipulait la télécommande pour changer les diapositives, tout en expliquant des concepts scientifiques complexes sur l'univers comme le "Big Bang", "l'année-lumière" ou encore les "trous noirs", le tout dans un arabe classique fluide.

Sa prestation a particulièrement marqué le président de l'Union des écrivains des Emirats arabes unis et membre du jury, Sultan Al-Nuaimi, qui a déclaré que Fatima a fait preuve d'un "talent prometteur". Sa collègue, la poétesse soudanaise Rawda Al Haj, a également complimenté la jeune marocaine pour sa confiance en soi, estimant qu'elle représente une source d'inspiration pour les jeunes filles.

Lorsqu'on lui a demandé si elle avait peur en s'adressant à un public si prestigieux, comprenant des lauréats du Prix Nobel de littérature comme le Tanzanien



Abdulrazak Gurnah (2021) et la Polonaise Olga Tokarczuk (2018), Fatima a répondu fermement à la MAP: "C'est un don que Dieu m'a offert et que j'ai perfectionné par la pratique. Sans entraînement, je n'aurais jamais atteint ce niveau".

Fatima a également expliqué qu'elle a lu des livres sur l'univers depuis son plus jeune âge, ce qui lui a permis de maîtriser le sujet sans difficulté. Elle a raconté que sa passion pour la lecture a commencé à l'âge de quatre ans, lorsque son père lui a lu la première page d'un livre sur la Sira du Prophète, qu'elle a ensuite lu entièrement avec l'aide de sa mère.

Ce soutien parental a été crucial dans

son parcours, a affirmé la petite lectrice qui réside en Arabie Saoudite avec son père marocain et sa maman syrienne. Fatima, qui aime se présenter comme une "petite lectrice et future astronaute", a indiqué, par ailleurs, que sa curiosité pour les étendues encore inexplorées de l'univers la motive à devenir astronome ou astronaute.

En conclusion, la jeune prodige marocaine a tenu à envoyer ce message aux enfants du monde entier: "Aimez la lecture, elle est très amusante. La lecture est comme un bateau qui nous transporte à travers la mer des connaissances. Plus vous lisez, plus vous apprendrez et atteindrez de grandes choses".

Bouillon

de culture

Musique

L'Association marocaine de la musique andalouse (AMMA) organise, le 26 octobre courant à l'ex-Cathédrale Sacré-Cœur de Casablanca, une manifestation musico-culturelle inédite placée sous le thème "La synergie nouvelle dans la musique andalouse marocaine".

Ce concert, qui s'inscrit dans la continuité de la mission de l'association de promouvoir le patrimoine musical marocain, est organisé sous l'égide du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec Casablanca Events et animation, la marque territoriale Wecasablanca, et avec le soutien de la Loterie nationale, selon un communiqué de l'AMMA.

Ainsi, le paysage musical marocain s'apprête à accueillir un événement exceptionnel qui promet de marquer les esprits et de célébrer la richesse culturelle de la musique marocaine. Le maître incontesté de la musique andalouse, Mohamed Briouel, s'associe à la jeune virtuose artiste, Sanaa Marahati, pour offrir une œuvre musicale qui conjugue tradition et innovation.

Cette rencontre artistique sans précédent entre deux générations symbolise l'essence même de la synergie nouvelle que connaît la musique marocaine aujourd'hui. La figure artistique légendaire Mohamed Briouel, dont la maîtrise de l'école musicale traditionnelle est reconnue à l'échelle internationale, se marie harmonieusement avec la voix divine et les interprétations créatives de Sanaa Marahati.

# Vernissage de l'exposition "My dream beyond the horizon" de l'artiste Nassim Gryech

Le vernissage de l'exposition "My dream beyond the horizon" de l'artiste peintre, Nassim Gryech, a eu lieu, mardi à la galerie du Centre culturel Iklyle de Tanger. Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 8 novembre, témoigne du parcours inspirant de cet artiste peintre, ayant surmonté la trisomie 21 avec espoir et une créativité unique.

Avec des expressions artistiques fascinantes et captivantes, l'artiste Nassim, natif de Rabat qui a commencé la peinture en 2011, grâce au soutien de sa famille et de ses professeurs, propose des représentations de moments de joie et de bonheur au sein de la société, orchestrées par des couleurs vives et éclatantes, puisant leur essence dans la vie quotidienne.

Les œuvres de ce talentueux artiste, qui n'a pas pu suivre le

parcours scolaire traditionnel en raison de sa condition de santé, reflètent sa personnalité rayonnante et optimiste, ainsi que sa passion pour l'art et son amour de l'expression à travers le pinceau, créant des toiles empreintes d'une signature unique et inimitable.

Avant de plonger dans l'univers de la peinture et de l'imaginaire, Nassim Gryech s'est essayé à plusieurs disciplines sportives, en passant de la cuisine à l'équitation, avant de briller en natation, en décrochant la médaille d'or aux Jeux olympiques spéciaux de Los Angeles en 2015.

Dans une déclaration à la MAP, M. Gryech a souligné que les arts plastiques lui permettent de s'exprimer avec une liberté totale, révélant ses rêves, ses aspirations et ses émotions profondes à travers les couleurs et les formes.

Dès son plus jeune âge, l'ar-

tiste peintre accompagnait sa mère, qui l'a soutenu au début de son parcours artistique, dans le tri des fils de broderie par couleur, une expérience qui a éveillé son intérêt pour l'expression colorée et lui a révélé sa passion, qu'il décrit comme sa "raison d'être".

Ce jeune homme a décidé de prendre son envol et de devenir artiste professionnel, utilisant d'abord les réseaux sociaux pour présenter ses œuvres empreintes de joie, de couleurs et d'amour de la vie, avant de participer à sa première exposition en tant qu'artiste indépendant à la Villa des arts, une expérience qui lui a apporté un fort encouragement et lui a permis de concrétiser son rêve.

A cet égard, Nassim Gryech a affirmé que ses ambitions sont illimitées, car ses expériences successives ont engendré de nouveaux rêves, l'amenant à vou-

loir parcourir le monde pour exposer ses œuvres et rencontrer ceux qui partagent sa passion, tout en aspirant à être "un homme libre capable de rêver et de poursuivre ses rêves sans frontières", une passion qu'il a découverte grâce à sa mère et aux encadrants de l'Association marocaine de soutien aux personnes trisomiques (AMSAT).

Bien que sa carrière artistique soit encore jeune, l'artiste peintre a eu l'opportunité d'exposer ses œuvres dans plusieurs prestigieux espaces nationaux, tels que le Musée de Bank Al-Maghrib, les Galeries du Crédit agricole du Maroc et de la CDG, ainsi qu'à la Villa des arts de Rabat.

Il aspire à aller encore plus loin, se considérant non seulement comme un artiste, mais aussi comme un citoyen marocain porteur de messages appelant à l'ac-

ception de l'autre dans sa différence et l'encouragement de ceux qui ont le potentiel de contribuer à l'enrichissement des différentes formes d'expression artistique. A travers des œuvres aux titres variés comme "The Moroccan wedding", "Moroccan Women", "Le Masque", "Atlantis", "Zlij" ou encore "Guembri man", ses toiles reflètent la richesse de la culture marocaine, en particulier celle amazighe, avec une attention particulière aux motifs berbères.

Nassim Gryech exprime, via ses créations, la profondeur et la diversité de la culture marocaine, à travers une palette de couleurs vives, notamment le bleu, le rouge, le vert, le jaune et le rose, conférant à ses œuvres une intensité qui renforce les émotions de joie et de bonheur, et ravivant, selon ses propres mots, "l'amour maternel".

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement,  
et de l'Eau  
DIRECTION GENERALE  
DE LA METEOROLOGIE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE  
N° 65/2024/DGM  
Réservé aux très petites  
entreprises et petites et  
moyennes entreprises,  
jeunes entreprises

innovantes, Coopératives,  
Unions de coopératives et  
auto-entrepreneurs  
Le 29/10/2024 à 10h, il sera  
procédé, dans le bureau des  
marchés de la Direction Gé-  
nérale de la Météorologie,  
en face de la préfecture Hay  
Hassani Boite Postale 8106  
à Casablanca à l'ouverture  
des plus relatif à l'appel  
d'offre ouvert simplifié à  
majoration N°

65/2024/DGM du  
29/10/2024, pour LE GAR-  
DIENNAGE ET LA SUR-  
VEILLANCE DES  
LOCAUX ADMINISTRATIFS  
DES SERVICES DE LA DI-  
RECTION REGIONALE  
DE LA METEOROLOGIE  
CENTRE EST  
(DIVERSES PROVINCES).  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir

du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse:  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation du maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de : Un million  
cent soixante-six mille qua-  
tre cent quatre-vingt-dix Di-  
rhamms et trente-six centimes  
TTC. (1 166 490,36 Dirhamms  
TTC).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
:Quinze mille dirhamms (15  
000,00 Dirhamms).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-

poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de consultation.  
N° 7376/PA

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية**

**صالة إقليم خريبكة  
للأسرة وادي زم  
فيلدة المساطسة  
جماعة قصبه الطرش**

يعلن رئيس جماعة قصبه الطرش انه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية للقادة الموظفين المستنسين لمزاينة الجماعة والمستوفين للشروط التقنيّة وذلك وفق الجدول التالي:

الدرجة المستن بطلبها	عدد المتاسب المستوفين بطلبها	تاريخ الامتحان	مكان الامتحان	تاريخ اعلان الترشيحات	الشروط الواجب استيفائها في الترشيح
معلمين من الدرجة الثانية	01	2024/11/20	مقر جماعة قصبه الطرش	2024/11/11	المعلمون من الدرجة الثالثة الذين اقدموا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الدرجة إلى غاية تاريخ إجراء امتحان الكفاءة المهنية
مساعدين تقني من الدرجة الأولى	01	2024/11/20	مقر جماعة قصبه الطرش	2024/11/11	المساعدين التقنيين من الدرجة الثانية الذين اقدموا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الدرجة إلى غاية تاريخ إجراء امتحان الكفاءة المهنية

N° 7377/PA

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Préfecture de la Région Tanger-Tétouan  
Province d'Al Hoceïma  
Secrétariat Général  
Service de l'Urbanisme et des Affaires Rurales  
Service de l'Environnement**

**Décision gouverneur N° 412 du 15 octobre 2024 relative à l'ouverture de l'enquête publique concernant le projet de réalisation et de création du réseau d'assainissement liquide, et de la station de traitement des eaux usées dans la commune d'ISSAGEN, province d'AL HOCEÏMA**

**Article 1 :**  
Une enquête publique sera ouverte le 7 novembre 2024 à la commune d'ISSAGEN, caïdat d'ISSAGEN, cercle de KETAMA, province d'AL HOCEÏMA, relative à l'étude d'impact environnemental du projet de réalisation et de création du réseau d'assainissement liquide, et de la station de traitement des eaux usées dans la commune d'ISSAGEN, province d'AL HOCEÏMA, au nom de l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des préfectures et provinces du nord du Royaume, représentée par son directeur général. Le projet sera réalisé sur un site dont les coordonnées Lambert sont les suivantes : X=575039 ; Y=477649

**Article 2 :**  
Le dossier de l'enquête publique, accompagné de cette décision ainsi que des registres prévus pour recevoir les observations et suggestions des habitants concernés, sera déposé au siège de la commune d'ISSAGEN pour une durée de vingt (20) jours, période correspondant à la durée de l'enquête publique.

- Cette décision sera affichée au siège de la commune d'ISSAGEN pendant quinze (15) jours avant l'ouverture de l'enquête publique et tout au long de la durée de l'enquête publique, soit vingt (20) jours.

**Article 3 :**

- Les habitants concernés par l'enquête publique, dans les limites de la zone d'influence du projet soumis à l'étude d'impact environnemental, sont ceux résidant à proximité du site du projet.

N° 7378/PA

**ROYAUME DU MAROC  
Le Chef du Gouvernement**

**anrt**

agence nationale de réglementation des télécommunications  
الوكالة الوطنية لتنظيم اتصالات الهاتفية  
MARRAKECH - CASABLANCA - RABAT - AGADIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°AO-37-2024  
(Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises)**

Le 12 Novembre 2024 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, site à Centre d'Affaires, Bd Az-Riad, Hay Ryad - B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°AO-37-2024 du 17 Octobre 2024 pour :

**Assistance et conduite de missions d'audit interne**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Cet appel d'offre est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la Petite et Moyenne Entreprise.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de : Quatre Cent Mille Dirhamms Toutes Taxes Comprises (400.000,00 DH TTC)

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

1 Sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Centre d'affaires, Bd. Az-Riad, Hay Riad  
B.P.: 2939, Rabat 10.100  
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00  
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62  
[www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)

N° 136/PC

**ROYAUME DU MAROC  
Le Chef du Gouvernement**

**anrt**

agence nationale de réglementation des télécommunications  
الوكالة الوطنية لتنظيم اتصالات الهاتفية  
MARRAKECH - CASABLANCA - RABAT - AGADIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°AO-38-2024**

Le 12 Novembre 2024 à 14h30 Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, site à Centre d'Affaires, Bd Az-Riad, Hay Ryad - B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°AO-38-2024 du 17 Octobre 2024 pour :

**L'achat de consommables informatiques.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de : Cinq Cent Dix Mille Dirhamms Toutes Taxes Comprises (510.000,00 DH TTC).

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

1 Sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Centre d'affaires, Bd. Az-Riad, Hay Riad  
B.P.: 2939, Rabat 10.100  
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00  
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62  
[www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)

N° 131/PC

**CONTRAT DE GERANCE LIBRE D'UN FONDS DE COMERCE**

I/ Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 02/10/2024 à Agadir, il a été convenu et arrêté ce qui suit:  
**1. LOCATION GERANCE:** Par ces présentes:  
 Nom & Prénom: **MA-DYOUNY FOUAD**  
 Forme: Personne physique  
 Adresse de local concerné N° RC: 78462 à Agadir  
 M. **EL BISIRNE AHMED**, en sa qualité de « bailleur de fonds », donne à

Bail à titre de gérance libre, sous les conditions ordinaires et de droit les plus étendues en pareille matière:  
 A Mr **EL BISIRNE AHMED** titulaire de la CIN N° BK231548, en sa qualité de « locataire-gérant libre » qui accepte; le fondsde commerce ci-après désigné:  
**2. DESIGNATION:**  
 Un fonds de commerce à usage « Restaurant à Prix fixe » situer à l'adresse suivante : : GH13 N°07 Immeuble 52 Résidence Elbaraka Agadir.  
**3. DUREE DE LA GE-**

**RANCE LIBRE;**  
 Le présent contrat de location gérance est conclu pour une durée de Sept (2) ans qui commencera à courir le 01 Octobre 2024, pour se terminer le 30 Septembre 2024.  
 Pour extrait et mention N° 7339/PA  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA**  
**COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA**  
**DIRECTION DES SERVICES**

**DIVISION ADMINISTRATIVE, ECONOMIQUE ET FINANCIERE**  
**SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITE ET DES MARCHES**  
 Avis d'appel d'offres ouvert national N° 12/2024  
 Le 14/11/2024 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El kelaa des Sraghna sis à la ville d'El kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 12/2024 pour TRAVAUX

**D'ENTRETIEN, ET DE RENFORCEMENT DE LA VOIRIE DU QUARTIER AOUATIF II "ZONE A"- COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA PROVINCE EL KELAA SRAGHNA REGION MARRAKECH-SAFL.**  
 Les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.989 588,00 DH (Un million

neuf cent quatre vingt neuf mille cinq cent quatre vingt huit Dhs, 00 cts).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 39 500.00 DH (Trente neuf mille cinq cent dh)  
 Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 des règlements de la consultation.  
**N° 7340/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 C. R. D. H. B. ROYAL  
 المرکز الإستشفائي الجامعي ابن رشد  
**Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd**

**AVIS DE VENTE**  
**N° 03/2024/CCTD**

Le 07 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la Salle de Réunion de la Direction du Centre de Consultations et de Traitements de Casablanca à rue Abou Alaï Zahr Casablanca à **LA VENTE DU MATERIEL REFORME DU C.C.T.D (lot unique).**

Le dossier de la vente peut être retiré auprès du Service des Approvisionnements et Affaires Générales du Centre de Consultations et de Traitements de Casablanca.

Il est prévu une visite des lieux au C.C.T.D. le **29 Octobre 2024 à 10 heures.**

Cette visite sera sanctionnée par un Procès-Verbal signé et cacheté par les concurrents et par le Chef de Service d'Approvisionnements et des Affaires Générales.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Approvisionnements et Affaires Générales du Centre de Consultations et de Traitements Dentaires de Casablanca, sis à rue Abou Alaï Zahr Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Secrétariat de la Directrice du Centre de Consultations et de Traitements Dentaires de Casablanca à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission de vente au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**N° 7335/PA**

Examen de Mars  
 Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation  
 Région Rabat-Saï Kénitra  
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 12 Novembre 2024, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet:

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en DHS	Heure d'ouverture des plis
SI/DPSK/2024	Travaux de construction de l'école Jorf El Melha à la commune de Jorf El Melha, province Sidi Kacem, en lot unique.	5 603 394,00 Dirhams TTC (Cinq Millions Six Cent Trois Mille Trois Cent Quatre-Vingt-Quatre Dhs TTC).	85 000,00 Dirhams (Quatre-Vingt-Cinq Mille Dirhams)	13h45

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 05 du règlement de consultation.

**N.B. : La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale de Sidi Kacem.**

**N° 7336/PA**

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 إقليم زاكورة  
 دائرة الكثر - قيادة تلمسيفت  
 جماعة تلمسيفت  
 \*\*\*

**إعلان**  
 عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

لغا للمرسوم رقم 401.67 الصادر بتاريخ 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بمن نظام عام لتجارب والامتحانات الخاصة بولوج اسلاك وترقيات و مناصب الادارات العمومية حسبما وقع تقيده وتشميمه.

وبناء على الاطاعة الاساسية الخاصة والمشاركة بين الوزارات.

يعلم رئيس المجلس الجماعي لتلمسيفت الى علم جميع الموظفين العاملين بجماعة تلمسيفت، والتوفرين على مست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في إطارهم الأصلي، أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 وذلك حسب الجدولة الزمنية المرفقة في الجدول التالي :

تاريخ الامتحانات	أخر أجل لإيداع الترشيحات	المنصب المقترح بشأنه	إطار الترقية	مساعد تقني من الدرجة الثانية
تاريخ إجراء الامتحانات 2024/11/09	لوج طيات الترشيح بملكان الحيط لجماعة لتلمسيفت قبل 2024/10/24	يحدد عدد المناصب المقترح بشأنه في المنصب واحد(01)	مساعد تقني من الدرجة الأولى	

وظيفة لغنى من يمه الأمر من موظفي جماعة تلمسيفت، والذين تتوفر فيهم الشروط المطلوبة أن يتقدموا بتقدمهم لإجراء امتحان الكفاءة المهنية في الأجال المحددة.

**N° 7338/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
 COMMUNE DE TAMELALET

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**

Le 13 novembre 2024, il sera procédé dans les bureaux de la Commune à l'ouverture des plis relatifs aux Appels d'offres ouverts suivants :

N° A.O	Objet	Caution provisoire	Estimation MO dirham	Date/heure
84/2024	Locations de l'abattoir Pour l'année 2025	30.000,00 dh Trois Vingt mille	300 000,00	Le 13 novembre 2024 à 10:30 h
85/2024	Locations des parkings suivants : 1-Parking devant de la Municipalité de Tamelalt 2-parking devant café Al Bouziane 3-parking devant lotissement Zrikim 4-parking de complexe commercial 5-devant le jardin central 6-devant le lotissement ELBOUSSAT 2 sur la route nationale. 7- devant lotissement ELBAHJA 8-parking près de l'ancien Hammam 9-Parking Occasionnel du Festival Tamelalt Pour l'année 2025	30.000,00 (Trois Mille dh)	160 000,00	Le 13 novembre 2024 à 12:30 h

Le paiement sera d'une année d'avance pour l'attributaire.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 7337/PA**

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA**  
Tel/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975  
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/09/2024, IL a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée D'ASSOCIÉ UNIQUE, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : "NS SAKAN S.A.R.L.LAU.  
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Associé unique : - Mr. MOHAMMED FETTOUH, apporteur en numéraire 100.000,00 dhs soit 1000 parts sociales.  
Objet : - PROMOTION IMMOBILIER.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMMED FETTOUH.  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le N°937668 RC N°644465.

N° 7343/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA SANTÉ DELEGATION PROVINCIALE DE BERRECHID**  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX SÉANCE PUBLIQUE N°10/2024

Le 12/11/2024 à 10h heures, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail à l'ouverture des plis relatifs à l'ap-

pel d'offres sur offres de prix pour: Achat d'équipements médico-technique; mobilier de bureau; matériel informatique et matériel technique pour maison d'accouchement sidi rahal relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid.  
Lot n°1: Equipements médico-technique.  
Lot n°2: Mobilier de bureau  
Lot n°3: matériel informatique  
Lot n°4: matériel technique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'émontant du cautionnement provisoire ou de la cautionnement personnelle et solidaire entantant lieu est fixé à: LOT N°1 : 25.000,00 DH TTC (Vingt Cinq Mille Dirhams)  
LOT N°2: 10.000,00 DH TTC (Dix Mille Dirhams)  
LOT N°3 : 500,00 DH TTC (Cinq Cents Dirhams)  
LOT N°4: 500,00 DH TTC (Cinq Cents Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
LOT N°1: 1 358 280,00 TTC (Un Million Trois Cents Cinquante Huit Mille Deux Cents Quatre Vingt Dirhams)  
LOT N°2 : 600 720,00 DH TTC (Six Cent mille Sept Cent Soixante Dirhams)  
LOT N°3 : 43 200,00 TTC (Quarante Trois Mille Deux Cents Dirhams)  
LOT N°4 : 26 400,00 DH TTC (Vingt Six mille Quatre Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatifs aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatifs aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatifs aux marchés publics.

tif aux marchés publics. Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La documentation technique (conformément à l'article 16 du règlement de consultation) exigés par le présent appel d'offres doit être déposé au plus tard le 11/11/2024 à 14h ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offre. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 7344/PA

**Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de TAZA Pachalik de TAHLA Commune de TAHLA**  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DES PRIX N°05/2024/CT

Le 28/10/2024 à 10h 00mn, il sera procédé, dans les bureaux de monsieur le président de la commune de TAHLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 05/2024/CT pour : ACHAT DE MATERIELS TECHNIQUES POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERS. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations (établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante-et-onze-mille-cinq-cent-vingt dirhams (71.520,00 dhs)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille-quatre-cents dirhams (1.400,00dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 7345/PA

**Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de TAZA Pachalik de TAHLA Commune de TAHLA**  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DES PRIX N°06/2024/CT

Le 30/10/2024 à 10h 00mn, il sera procédé, dans les bureaux de monsieur le président de la commune de TAHLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°

06/2024/CT pour : ACHAT DE MATERIELS D'ENTRETIEN POUR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE TAHLA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-trois mille huit cents dirhams (163.800,00 dhs)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois-mille-deux-cents dirhams (3.200,00dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 7346/PA

**Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de TAZA Pachalik de TAHLA Commune de TAHLA**  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR

OFFRES DE PRIX N°07/2024/CT

Le 01/11/2024 à 10h 00mn, il sera procédé, dans les bureaux de monsieur le président de la commune de TAHLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 07/2024/CT pour : ACHAT DE PETIT MATÉRIEL POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TAHLA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quarante-sept mille seize dirhams (47.016,00 dhs)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf cents dirhams (900,00dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 7347/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Sud  
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ N°65/EXP/2024 (Séance publique)

Le 30/10/2024 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jandari, guila Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié, réservé strictement aux PME, ayant pour objet: L'achat de fournitures de bureau, reprographie et informatiques pour les établissements scolaires d'éveil de l'éducation et de formation et pour le système d'orientation pédagogique relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés,

- lot N°01: Achat de fournitures de bureau, reprographie et informatiques pour les établissements d'éveil de l'éducation et de formation.
- lot N°02: Achat de fournitures de bureau, reprographie et informatiques pour le système d'orientation pédagogique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation TTC en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	1 900,00	Mille neuf cent dirhams	99 212,00	Quatre vingt dix neuf mille deux cent vingt deux dirhams.
02	400,00	quatre cents dirhams	19 736,25	Dix neuf mille sept cent trente six dirhams vingt cinq centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

NB: En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances N°2011.13 du 24 hja/1404 (30 octobre 2013) pris pour l'application de l'article 148 décret n° 2-22-349 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7342/PA

المملكة المغربية

وزارة الداخلية  
إقليم آزيلال  
قيادة تباونت  
جماعة آيت بواولي

إعلان

عن إجراء انتخابات الجمعية العمومية

لقيادة موطيني جماعة آيت بواولي.

يعلن رئيس جماعة آيت بواولي أنه سيتم إجراء انتخابات القيادة العمومية للقيادة موطيني جماعة آيت بواولي وفقاً للتعليم التالي:

نوعية الاستاذ	برسم سنة	تاريخ الاستاذ	مقر الاستاذ	الحزب الإلهام	الشروط الواجب استيفائها للترشح
استاذ الكتابة العمومية لولوج مساندة من تقني من الدرجة الأولى (منصب واحد) (01).	2024	10 نونبر 2024.	مقر جماعة آيت بواولي.	08 نونبر 2024	سنة (6) سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساندة تقني من الدرجة الثانية.

على الراغبين في المشاركة من ترشحهم الشروط المنصوص عليها بمرجع جماعة آيت بواولي قبل الحزب الإلهام للتقديمات.

N° 7341/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE  
CHU IBN ROCHD-  
CASABLANCA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 099/2024/CHUIRC  
Le 29/10/2024 à 09 h 00  
min, il sera procédé dans  
les bureaux de la Direction  
du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à  
8, Rue Lahcen EL AR-  
JOUN-Casablanca, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'Appel  
d'offres ouvert simplifié  
sur offres des prix n°099/2024/CHUIRC  
du 29/10/2024  
pour : ACHAT DE FOUR-  
NITURES DE BUREAU -  
Centre Hospitalo-Universitaire  
Ibn Rochd-Casablanca.  
Lot n° 1 : PETITE FOUR-  
NITURE DE BUREAU  
Lot n° 2 : BOITE AR-  
CHIVE ET CLASSEMENT  
Lot n° 3 : DOSSIERS SUS-  
PENDUS  
Lot n° 4 : POCLETTE -  
ENVELOPPE  
Lot n° 5 : FOURNITURE  
POUR PHOTOCOPIEUR  
ET FAX  
Lot n° 6 : DIVERS  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics accessible à  
l'adresse: [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)  
L'estimation des coûts  
des prestations en dirhams  
(toutes taxes comprises)  
établies par le maître  
d'ouvrage est fixée  
comme suit:  
Lot n° 1 : 135 085,40 (Cent  
trente-cinq mille quatre-  
vingt-cinq dirhams quarante  
centimes)  
Lot n° 2 : 212 070,00 (Deux  
cent douze mille soixante-  
dix dirhams)  
Lot n° 3 : 24 180,00 (Vingt-  
quatre mille cent quatre-  
vingts dirhams)  
Lot n° 4 : 476 535,60 (Quatre  
cent soixante-seize mille  
cinq cent trente-cinq dirhams  
soixante centimes)  
Lot n° 5 : 176 977,20 (Cent  
soixante-seize mille neuf  
cent soixante-dix-sept dirhams  
vingt centimes)  
Lot n° 6 : 9 480,00 (Neuf  
mille quatre cent quatre-  
vingts dirhams)  
Les concurrents doivent  
fournir un cautionnement  
provisoire.  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles  
30-32-34 du Décret  
n°2-22-431 du 15 chaabane  
1444 (8 mars 2023), relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le dépôt de la documenta-  
tion technique accompa-  
gnée des annexes N° 4 -5  
et 6 dûment remplis (voir  
l'article 14 du règlement  
de consultation) exigés  
par le dossier d'appel d'of-  
fres doit être déposé au  
service des Equipements  
et Fournitures à la  
Direction du Centre Hospi-  
talo-Universitaire Ibn  
Rochd, sis à 8 rue Lahcen  
El Arjoun - Casablanca au  
plus tard le jour ouvrable  
précédant la date d'ou-  
verture des plis ou remis  
séance tenante au prési-  
dent de la commission  
d'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des  
lieux à l'Hôpital Ibn  
Rochd le 05/11/2024 à  
10 h 00 min.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
N° 7350/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PROTECTION  
SOCIALE  
CHU IBN ROCHD-  
CASABLANCA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DES PRIX  
N°188/2024/CHUIRC  
Le 12/11/2024 à 09 h 00  
min, il sera procédé dans  
les bureaux de la Direction  
du Centre Hospitalo-Universitaire  
Ibn Rochd, sis à  
8, Rue Lahcen EL AR-  
JOUN-Casablanca, à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'Appel d'offres ouvert in-  
ternational sur offres des  
prix n°188/2024/CHUIRC  
du 12/11/2024  
pour : ACHAT DE MATÉ-  
RIEL MÉDICO-TECH-  
NIQUE : GAMMA  
CAMERA (Lot unique) -  
Centre Hospitalo-univer-  
sitaire Ibn Rochd - Casa-  
blanca.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics accessible à  
l'adresse: [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)  
L'estimation du coût de la  
prestation établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
comme suit : 3 000 000,00  
DHS TTC (TROIS MIL-  
LIONS DE DIRHAMS  
TOUTES TAXES COM-  
PRISES)  
L'estimation du coût de la  
maintenance annuelle éta-  
blie par le maître d'ou-  
vrage est fixée comme suit  
: 210 000,00 DHS TTC  
(DEUX CENT DIX MILLE  
DIRHAMS TOUTES  
TAXES COMPRISES)  
L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée  
comme suit : 60 000,00  
DHS (Soixante mille dirhams)  
Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30-32-34 du décret n°  
2-22-431 du 15 chaabane  
1444 (8 mars 2023), relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le dépôt de la documenta-  
tion technique accompa-  
gnée des annexes N° 4 -5  
et 6 dûment remplis (voir  
l'article 14 du règlement  
de consultation) exigés  
par le dossier d'appel d'of-  
fres doit être déposé au  
service des Equipements  
et Fournitures à la  
Direction du Centre Hospi-  
talo-Universitaire Ibn  
Rochd, sis à 8 rue Lahcen  
El Arjoun - Casablanca au  
plus tard le jour ouvrable  
précédant la date d'ou-  
verture des plis ou remis  
séance tenante au prési-  
dent de la commission  
d'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des  
lieux à l'Hôpital Ibn  
Rochd le 05/11/2024 à  
10 h 00 min.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
N° 7352/PA

par l'article n°5 du règle-  
ment de consultation.  
N° 7351/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE  
Délégation de Kénitra,  
DIRECTRICE  
REGIONALE DE RABAT-  
KENITRA-SALE  
DELEGATION KENITRA  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national  
N°19/2024  
Le 11/11/2024 à 10  
Heures, il sera procédé  
dans les bureaux de la Dé-  
légation Provinciale de la  
Santé et de la Protection  
Sociale à Kenitra - BP  
N°1554 Kénitra, à l'ou-  
verture des plis relatifs à l'ap-  
pel d'offres sur offres des  
prix ayant pour objet :  
Achat de matériel médico-  
technique et d'Instrumenta-  
tion médicale destiné  
aux établissements de  
soins de santé primaires  
relevant de la délégation  
du ministère de la santé et  
de la protection sociale à  
Kenitra.  
Lot 1 : Achat de matériel  
médico-technique  
Lot 2 : Achat de l'Instru-  
mentation médicale.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
de l'Etat : [www.marches-public.gov.ma](http://www.marches-public.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à :  
Lot 1 : Dix-neuf mille cinq  
cent quatre-vingt-six dirhams  
TTC (19 586,00 dhs TTC)  
Lot 2 : Deux mille soixante  
dirhams TTC (2 060,00 dhs  
TTC)  
L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de :  
Lot 1 : Neuf cent soixante-  
dix-neuf mille trois cent  
quarante-quatre dirhams  
TTC (979 344,00 dhs)  
Lot 2 : Cent trois mille  
trente-deux dirhams TTC  
(103 032,00 dhs TTC)  
Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30 à 34 du décret n°2-  
22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 Mars 2023), relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
: [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règle-  
ment de consultation.  
La documentation techni-  
que doit être mise dans  
un pli distinct à déposer  
au plus tard le 11/11/2024  
à 10 heures, ou remis  
séance tenante au Prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres, conformé-  
ment à l'article 37 du  
décret n°2-22-431 du 15  
Chaabane 1444 (08 mars  
2023) relatif aux marchés  
publics.  
N° 7352/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°32/DPETL/Lar 2024**

Le 11 NOVEMBRE 2024 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de  
Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de  
Larache, place Oued El Maikhaïne Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres  
ouvert sur offre de prix pour :

(PC 2024)  
**TRAVAUX DE TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA RP4403 ENTRE PK0-000 ET PK50-000 (PROVINCE DE LARACHE)**

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des  
marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique  
suivante : [www.mtpost.gov.ma](http://www.mtpost.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 DHS, (VINGT CINQ  
MILLE DIRHAMS).

L'estimation du coût des prestations : 1 346 136,60 DHS  
(UN MILLION TROIS CENT QUARANTE SIX MILLE CENT TRENTE SIX DIRHAMS ET 60  
CENTIMES TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane  
1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du  
règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée  
(certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

ACTIVITE	QUALIFICATIONS EXIGES	CLASSE MINIMALE
B	B1, B3 et B5	4

N° 7348/PA

**FMPC**  
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE  
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

**AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT  
DES MAITRES DE CONFERENCES**

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement  
de huit (8) maîtres de conférences session du 02 Décembre 2024 dans les spécialités suivantes :

**CIVILS :**

**Sciences Fondamentales :**  
**Spécialités pharmaceutiques :**

- Pharmacie galénique : 1 Poste
- Chimie thérapeutique : 1 Poste

**Sciences Cliniques :**

**Spécialités de médecine et spécialité médicales :**

- Anesthésie réanimation : 02 Poste
- Pneumo-physiologie : 01 Poste
- Maladies infectieuses : 01 Poste

**Anatomie, Chirurgie et spécialités de chirurgie :**

- Chirurgie réparatrice et plastique : 01 poste
- Gynécologie-Obstétrique : 01 poste

Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant la spécialité choisie ;
- Une attestation de validation de cursus normal de résidanat ;
- Un extrait d'acte de naissance de date récente ;
- Une photocopie de la C.I.N ;
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les Attestations concernant les fonctions d'enseignement et d'encadrement.
- 01 exemplaire des titres et travaux scientifiques avec justificatifs des publications, communication et validation des productions audiovisuelles.
- 01 exemplaire format électronique (PDF) des titres et travaux scientifiques à envoyer à l'adresse mail : [FMPC.DOYEN@univh2c.ma](mailto:FMPC.DOYEN@univh2c.ma)
- Un exemplaire de la thèse ;
- Autorisation de participation au concours délivrée par le Ministère de tutelle pour les candidats fonctionnaires ;
- Copie légalisée du diplôme de doctorat en Médecine ;
- Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets au Cabinet du doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca avant le 02/11/2024.

N° 7349/PA

**CABINET AL ISTICHA-  
RYA CONSULTING -  
SARL-BOUZNKA**  
Tél/Fax: 0537649573 GSM:  
0668792975.  
Constitution d'une  
S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
30/09/2024. IL a été établi  
les Statuts d'une Société à  
Responsabilité Limitée  
D'association Unique, dont les  
caractéristiques sont les sui-  
vantes :

Dénomination : "LA CIO-  
TAT LILISKANE" S.A.R.L.  
AU.  
Siège Social : HAY AL  
QODS RUE 6 N° 43 RDC  
SIDI BERNOUSSI CASA-  
BLANCA.

Associé unique : - Mr.  
BRAHIM EL KHAYARI, ap-  
porteur en numéraire 100  
000,00 dhs soit 1000 parts  
sociales.

Objet : - PROMOTION  
IMMOBILIER.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00  
DHS.

Gérance : la société est  
gérée par : Mr. BRAHIM EL  
KHAYARI.

Dépôt légal : la société a  
été immatriculée au registre  
de commerce au Tribunal  
du Commerce de CASA-  
BLANCA sous le N°938226  
RC N°645807.

N° 7355/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de  
la Protection sociale  
Direction Régionale  
de la Santé  
Région Lalyoune  
Sakia El Hamra  
Délégation Provinciale  
TARFAYA

Avis d'Appels d'Offres National Simplifié Ouverts  
sur Offres des prix  
N°15/2024/DMS/PS TAR-  
FAYA

(SEANCE PUBLIQUE)

Le 29 Octobre 2024 à partir  
de 10h00mn, il sera procédé  
dans la salle des réunions à  
la Délégation de la santé et  
de la protection sociale à  
TARFAYA, à l'ouverture  
des plis relatifs à : Fourni-  
ture et installation de mobi-  
lier de bureau destiné au  
nouveau CHP TARFAYA  
Lot unique

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma

- L'estimation du coût des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Un million  
soixante-douze mille huit  
cent dirhams TTC (1 072  
800,00 Dh TTC).

- Le Cautionnement provi-  
soire est fixé à Vingt un  
mille quatre cent dirhams  
(21 400,00 Dh).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma

Les documents techniques  
exigés par le dossier d'appel  
d'offres doivent être dépo-  
sés dans le bureau des mar-  
chés au plus tard le 28  
Octobre 2024 à 14h00 ou

remis séance tenante au  
président de la commission  
d'ouverture des plis.

Les plis et les documenta-  
tions déposés, transmis ou  
reçus postérieurement au  
jour et à l'heure fixés ci-des-  
sus ne sont pas admis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du Régle-  
ment de la Consultation.

N° 7354/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de  
la Protection sociale  
Direction Régionale  
de la Santé  
Région Lalyoune  
Sakia El Hamra  
Délégation Provinciale  
TARFAYA

Avis d'Appels d'Offres National Simplifié Ouverts  
sur Offres des prix  
N°16/2024/DMS/PS  
TARFAYA

(SEANCE PUBLIQUE)

Le 29 Octobre 2024 à partir  
de 12h00mn, il sera procédé  
dans la salle des réunions à  
la Délégation de la santé et  
de la protection sociale à  
TARFAYA, à l'ouverture  
des plis relatifs à : Fourni-  
ture et installation de maté-  
riel de bureau destiné au  
nouveau CHP TARFAYA  
Lot unique

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma

- L'estimation du coût des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Un million  
cent quarante-dix-neuf  
mille sept cent soixante  
dirhams TTC (1 199 760,00 Dh  
TTC).

- Le Cautionnement provi-  
soire est fixé à Vingt-trois  
mille trois cent dirhams (23  
900,00 Dh).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma

Les documents techniques  
exigés par le dossier d'appel  
d'offres doivent être dépo-  
sés dans le bureau des mar-  
chés au plus tard le 28  
Octobre 2024 à 14h00 ou

remis séance tenante au  
président de la commission  
d'ouverture des plis.

Les plis et les documenta-  
tions déposés, transmis ou  
reçus postérieurement au  
jour et à l'heure fixés ci-des-  
sus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du Régle-  
ment de la Consultation.

N° 7355/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de  
la Protection sociale  
Direction Régionale  
de la Santé  
Région Lalyoune  
Sakia El Hamra  
Délégation Provinciale  
TARFAYA

Avis d'Appels d'Offres National Simplifié Ouverts  
sur Offres des prix  
N°17/2024/DMS/PS  
TARFAYA

(SEANCE PUBLIQUE)

Le 29 Octobre 2024 à partir  
de 12h00mn, il sera procédé  
dans la salle des réunions à  
la Délégation de la santé et  
de la protection sociale à  
TARFAYA, à l'ouverture  
des plis relatifs à : Fourni-  
ture et installation de maté-  
riel informatique destiné au  
nouveau CHP TARFAYA  
Lot unique

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma

- L'estimation du coût des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Un million  
neuf cent trente-quatre  
mille neuf cent soixante  
dirhams TTC (1 134 960,00 Dh  
TTC).

- Le Cautionnement provi-  
soire est fixé à vingt-deux  
mille six cent dirhams (22  
600,00 Dh).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma

Les documents techniques  
exigés par le dossier d'appel  
d'offres doivent être dépo-  
sés dans le bureau des mar-  
chés au plus tard le 28  
Octobre 2024 à 14h00 ou

remis séance tenante au  
président de la commission  
d'ouverture des plis.

Les plis et les documenta-  
tions déposés, transmis ou  
reçus postérieurement au  
jour et à l'heure fixés ci-des-  
sus ne sont pas admis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du Régle-  
ment de la Consultation.

N° 7356/PA

Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme de  
l'Artisanat  
et de l'Economie Sociale et  
Solidaire

Direction Provinciale de  
l'Artisanat à Ouarzazate  
Institut Spécialisé des Arts  
Traditionnels Ouarzazate  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert National  
N° 01/BSAT/2024

Le lundi 12/11/2024 à  
10h00, il sera procédé au  
bureau de l'institut spécia-  
lisé des arts traditionnels à  
Ouarzazate relevant de la  
direction provinciale de  
l'artisanat et de l'économie  
sociale et solidaire d'Ouar-  
zazate, Rue Tunis, quartier  
industriel, Ouarzazate, à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert na-  
tional sur offres de prix  
n°01/BSAT/2024

du 12/11/2024, ayant pour  
objet : Travaux d'aménage-  
ments de l'institut spécia-  
lisé des arts traditionnels  
d'Ouarzazate relevant de la  
direction provinciale de  
l'artisanat et de l'économie  
sociale d'Ouarzazate

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Un million  
quatre cent soixante-dix  
mille cent cinquante-six  
dirhams 00 Cts toutes taxes  
comprises dirhams TTC (1  
470 156,00 DH)

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de :  
Vingt neuf mille dirhams  
(29 000,00 DH)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 et 135 du décret relatif  
aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.

Les pièces fournies doivent  
être originales ou en copies  
certifiées conformes à l'ori-  
ginal.

N° 7357/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
SECRETARIAT GENERAL  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
N° /DBM/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRES DEPREX  
N°10/INDH/2024

Le 08 Novembre 2024 à (10  
h) Dix heures, il sera procé-  
dé, dans la salle des réu-  
nions du secrétariat général  
de la province d'Ouarzaza-  
te, sis à Avenue Moham-  
med VI, Ouarzazate à  
l'ouverture des plis relative  
à l'appel d'offres ouvert na-  
tional sur offres de prix  
pour L'ACQUISITION  
D'UN MINIBUS AU PRO-  
FIT DU CENTRE D'AC-  
CUEIL ET  
D'INTEGRATION DES  
PERSONNES A BESOINS  
SPECIFIQUES A LA COM-  
MUNE DE TARBIGTE -  
PROVINCE D'OUARZA-  
ZATE-

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts  
des prestations établies par  
le Maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de 304.000,00  
dhs(Cinq Cent Quatre Mille  
Dirhams Et Zéro Centime  
JTC).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
Dix Mille Dirhams  
(10.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30,  
32 et 34 du décret 2-22-431  
du 08 Mars l'appel d'offres  
ouvert 2023 relatif aux mar-  
chés publics et du chapitre  
4 de l'Arrêté du ministre  
délégué de l'économie et  
des finances n° 1692-23 du 4  
hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de la consultation.

N° 7358/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE  
MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE  
DE YOUSOUFIA  
COMMUNE ESBAAT  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 5/2024

Le 12/11/2024 à 11 H 00  
Mn , il sera procédé en  
séance publique dans le bu-  
reau de monsieur le prési-

dent de la commune esbaat  
Province de Youssoufia à  
l'ouverture des plis relative  
à la consultation architectu-  
rale pour L'ETUDE AR-  
CHITECTURALE ET SUIVI  
DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION :

- D'une bibliothèque de  
proximité au centre de la  
commune esbaat.

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré auprès du bureau de  
monsieur le président de la  
commune esbaat Province  
de Youssoufia, il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le budget prévisionnel Li-  
mite, pour l'exécution des  
travaux de Construction :

- D'UNE BIBLIOTHEQUE  
DE PROXIMITE AU SIEGE  
COMMUNE ESBAAT est  
d'un montant de deux  
millions de dirhams hors  
Taxes (2 000 000,00 Dhs).

- Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 100, 101  
et 102 du Décret N° 2.22.431  
du 15 chaabane 1444 (8  
Mars 2023) relatif aux mar-  
chés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau de monsieur le  
président de la commune  
esbaat.

- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité ;

- Soit les remettre au prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;

- Soit les envoyer par cour-  
rier électronique.

"UNE VISITE DES LIEUX  
SERRA ORGANISEE LE  
04/11/2024, A 11 H LIEU  
SIEGE COMMUNE ES-  
BAAAT.

IMPORTANT

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
à l'Article 4 du Règlement  
de la Consultation Archi-  
tecturale.

N° 7359/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

**AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°51/2024**

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les soumissionnaires intéressés par  
l'Appel d'Offres Ouvert N°51/2024 du 4 Novembre 2024 à 11 Heures relatif à la  
**CONSTRUCTION DES ROUTES RURALES ATTENANTES AUX ETABLISSEMENTS  
SCOLAIRES AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA** de la modification suivante :

**1- Avis d'Appel d'Offres :**

L'estimation des coûts des prestations est de Sept Millions Neuf Cent Quatre Vingt  
Sept Mille Huit Cent Vingt Quatre Dirhams ( 7 987 824,00 DHS - TTC ) au lieu de Huit  
Millions Neuf Cent Quatre Vingt Sept Mille Huit Cent Vingt Quatre Dirhams ( 8 987 824,00  
DHS - TTC).

**2- Cahier des Prescriptions spéciales CPS :**

Aucun Changement.

**3- Règlement de la Consultation RC :**

Aucun Changement.

N° 7360/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE  
D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ASSA ZAG  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 29/2024/BP

Le 19/11/2024 à 11h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : FOURNITURE TRANSPORT ET TRAVAUX DE MISE EN PLACE DES BATIMENTS MODULAIRES DE L'ANNEXE DU TRIBUNAL A LA VILLE D'ASSA PROVINCE ASSA-ZAG. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente-deux mille dirhams (00 Cts (32 000,00 Dhs))

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'un million six cent vingt-cinq mille vingt-huit dirhams (00 Cts TTC (1 625 028,00 Dhs TTC))

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 7369/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME  
DU DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DES EAUX ET  
FORETS  
OFFICE REGIONAL DE  
MISE EN VALEUR  
AGRICOLE DES  
DOUKKALA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
N°02/2024/CD/DA

Le 27/11/2024 à 10 heures il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur

Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°02/2024/CD/DA du 27/11/2024 pour: ETABLISSEMENT DES DOSSIERS TECHNIQUES CADASTRAUX DES PROPRIETES SESES DANS LES SECTEURS DE REMEMBRMENT HOMO-LOGUES (Secteurs: 5-6-7, 8-9-10, 11-12, 15, 18, 19-20, Br3/1 du périmètre d'irrigation du Haut Service)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Millions Deux Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cents (4.297.500,00) Dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante Cinq Mille (65 000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation.

N° 7370/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 6/DPDPM/2024  
Séance Publique

Le lundi 11 Novembre 2024 à 10heures 30mn, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime Hay Nahda II - Bvd Mohammed Belhassan Elouazzani - BP 5131 Takadoum- Rabat- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix n° 6/DPDPM/2024

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent vingt mille dirhams toutes taxes

comprises TTC (120 000,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille dirhams (2000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 135 de décret suscité ;

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7371/PA

ROYAUME DU MAROC  
LA FONDATION POUR  
LE PROMOTION  
DES OEUVRES  
SOCIALES AU PROFIT  
DES FONCTIONNAIRES  
ET AGENTS DU  
MINISTÈRE  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS.

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 3/2024/FONSAFJS  
Objet : Prestation de nettoyage des locaux administratifs du siège de la fondation et des locaux d'espace en commun et espace verts du club belle vue relevant De la Fondation pour la promotion des œuvres sociales au profit des fonctionnaires et agents du Ministère de la jeunesse et des sports.

Maître d'ouvrage : la fondation pour la promotion des œuvres sociales au profit des fonctionnaires et agents du Ministère de la jeunesse et des Sports.

Adresse : AV. IBN SINA, Agdal, Rabat. Tél: 05 37 67 36 70

Personne à contacter: Mr le Secrétaire général, Tél: 05 37 67 36 70

Le 13 novembre 2024 à 10h1, il sera procédé, dans la salle de réunions de la fondation pour la promotion des œuvres sociales au profit des fonctionnaires et Agents du Ministère de la jeunesse et des Sports, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix cité en objet.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre de la fondation sis au lieu indiqué ci-dessus. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000 Dh (Vingt mille dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du règlement des appels d'offres de la Fondation.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la fondation sis au lieu indiqué ci-dessus.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est également possible de déposer des soumissions électroniques selon la réglementation et les procédures en vigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7372/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de  
l'Équipement et de l'Eau  
Direction Provinciale de  
Khémisset  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
N°: 27/2024/KH

Le 08/11/2024 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement et de Transport de la Logistique de Khémisset

Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°27/2024/KH du 08/11/2024 pour : Travaux de Reconstruction d'un Ouvrage d'Art Sur

Qued Sbeida au PK 73+300 de la RR 401, Dans La Province de Khémisset Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cinq million trois cent quatre vingt neuf mille six cent quatre vingt deux Dirhams quarante Centimes (5 389 682,40 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinquante quatre mille Dirhams (54 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 7373/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Boulemane  
Cercle de Boulemane  
Caïdat d'ELMERS  
Commune d'ELMERS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

SIMPLIFIÉ

N° 01/2024/C.T.E

(Séance publique)

Le Mercredi 13 Novembre 2024 à 11 H00min, il sera procédé, dans la salle de réunions de la commune de ELMERS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix simplifié ayant pour objet : construction d'entrée du pont à oued sebb oucher; commune Elmers; province de Boulemane

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTIS DHS (561,00 Dhs)

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : 28080,00 (VINGT HUIT MILLE QUATRES VINGT DIRHAMS, 00CTS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7374/PA

UNIVERSITE CHOUKALI  
ÉCOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION  
EL JADIDA

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MAITRES DE CONFÉRENCES  
(02 postes) Session 09/11/2024

Le Directeur de l'École Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida annonce l'organisation des concours de Recrutement des Maîtres de conférences (02 Postes) dans les spécialités suivantes :

- Finance (01 poste)
- اللغة العربية (01 poste)

Les concours sont ouverts aux candidats titulaires d'un Doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent s'inscrire Obligatoirement sur le site suivant : <https://recrutement.enmg.gov.ma>

Le dernier délai d'inscription sur le site précité est : Avant Le 03/11/2024

Les Concours comportent les Épreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au Directeur de l'Établissement ;
- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- Une copie de Diplôme de doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger) ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Un exemplaire de curriculum vitae ;
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier) ;
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...) (version papier) ;
- Déclaration sur l'honneur signée par le candidat attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretiens sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)
- le site web de l'Université : <http://www.enmg.oud.ac.ma>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

Les résultats finaux de ces concours seront publiés sur le portail et sur le site institutionnel.

N° 7375/PA

STE SLIMANI SECURITY AND SERVICES AU CAPITAL DE 100.000 DHS RC: 7991 - IF: 50512317  
 Siège social: ROUTE OUIDA LOT EL FATH N°22 HAY SALAM BUREAU N°AI 4ème Etage, BERKANE  
 Suivant au PV de l'Assemblée unique du 18/09/2024 de la société - STE SLIMANI SECURITY AND SERVICES- il a été décidé ce qui suit:  
 Cession des parts sociales: Cession de 1000 parts sociales appartenant à Mr YAHYA SLIMANI au profit de Mme FOUZIA SLIMANI  
 Nouvelle répartition du capital: FOUZIA SLIMANI devient propriétaire de 1000 Parts soit la totalité de la société SLIMANI SECURITY AND SERVICES.  
 Nomination de Mme FOUZIA SLIMANI comme gérant/associé unique pour une durée indéterminée.  
 \*Le Dépôt légal: A été effectué au greffe du tribunal de première instance de BERKANE le 09/10/2024 sous le N°: 576/2024  
**N° 7379/PA**

SAMAA CONSEIL Cabinet d'affaires & domiciliation Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA TEL: 0619.322.303  
 E-mail: samaa.conseil@gmail.com  
 O'PRIMO SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 dhs HAY MOULAY ABDELAH RUE 89 N° 102 AIN CHOCK CASABLANCA RC CASA : 594283 DISSOLUTION ANTICIPÉE  
 Aux termes d'une décision l'associé unique de la société O'PRIMO SARL.A.U en date du 24/06/2024 à Casablanca, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société.  
 LIQUIDATEUR: Nomination de Monsieur BOUAZER BADR, liquidateur de la société.  
 SIÈGE DE LIQUIDATION: Casablanca, Hay Moulay Abdellah Rue 89 N° 102 Aïn Chock

Dépôt légal: a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 30/09/2024 sous le N° 935976.  
 Pour extrait et mention **N° 7380/PA**

SAMAA CONSEIL Cabinet d'affaires & domiciliation Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA TEL: 0619.322.303  
 E-mail: samaa.conseil@gmail.com  
 CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L d'associé unique Aux termes d'un acte SSP en date du 17/01/2023 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: « CONSULTANT IMMIGRATION SA»  
 Objet: Consultant en immigration.  
 Siège social: Temara, Irmn 1337 Aapt 7 Hay El Wifak.  
 Capital social: est fixé à 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit:  
 - Mr SAAD ALLAMI: 1000 parts  
 Gérance: Monsieur SAAD ALLAMI, est nommé gérant unique de la Société pour une période indéterminée.  
 Durée: est fixée à 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.  
 Dépôt légal: a été effectué au tribunal de 1ère instance Temara inscrit au Registre de Commerce N° 138555.  
 Pour extrait et mention **N° 7381/PA**

LEADING PARTNERS SARL Société d'expertise comptable 210, BD Abdelmoumen Résidence « Les Jardins Abdelmoumen », Immeuble G2 N°7, Casablanca Tel : 05 22 25 92 26  
 CENTRE DE RADIOLOGIE AL MANZAH Continuation de la société Aux termes de sa délibération du 26 septembre 2024, la collectivité des associés de la société CENTRE DE RADIOLOGIE AL MANZAH, SARL au capital de 100.000,00 Dirhams et dont

le siège social est fixé à NADOR - 177 BD YOUSSEF IBN TACHFINE (RC : NADOR 22199) a décidé, conformément à l'article 86 de la Loi 5-96 telle que modifiée et complétée, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société et de continuer la société sans aucune modification.  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance de Nador sous le n° 8682 le 07 octobre 2024.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION LEADING PARTNERS**  
**N° 7382/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° A055/20/2024**  
 Le vendredi 08 novembre 2024 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes: Etude d'élargissement et de renforcement de la RR409 du PK 0+000 au PK 39+280 dans la province de Sidi Slimane.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante: Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, service gestion et programmes, à Avenue Al Amn Sidi Slimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de Onze mille trois cent dirhams (11 300,00dhs); il doit être établi au nom du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane et doit être dématérialisé.  
 L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane est la suivante: Un million huit cent trente cinq mille deux cent cinquante huit dirhams et soixante seize centimes (1 835 258,76 dhs TTC).

fixée à la somme de : Sept cent cinquante-quatre mille cent soixante-seize dirhams (754 176,00dhs TTC).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

de l'article 10 du règlement de consultation.  
 -Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en application à l'arrêté de madame la Ministre de l'Économie et des

Finances n° 1692-23 du 23/06/2023.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.  
**N° 7383/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°A055/19/2024**  
 Le vendredi 08 novembre 2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes:  
**TRAVAUX DE DEPLACEMENT DES LIGNES HTA ET BT DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT DE LA RN4 DU PK34+608 AU PK 51+197 (LOT2) SUR 16+589 KM DANS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.**  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante: Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, service gestion et programmes, à Avenue Al Amn Sidi Slimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de Vingt sept mille dirhams (27 000,00 dhs); il doit être établi au nom du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane et doit être dématérialisé.  
 L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane est la suivante: Un million huit cent trente cinq mille deux cent cinquante huit dirhams et soixante seize centimes (1 835 258,76 dhs TTC).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 10 du règlement de consultation.  
 -Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en application à l'arrêté de madame la Ministre de l'Économie et des Finances n° 1692-23 du 23/06/2023.  
**Dossier technique comprenant:**  
 - Les concurrents doivent fournir un dossier technique comprenant: Copie du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises.  
 Il est exigé pour le présent appel d'offres national le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes:

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
J	3	J6.

**N° 7384/PA**

Royaume Du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Prélèvement et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Marrakech  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**Au rabais ou majoration**  
**N°:06/ENV/2024**  
**(Séance publique)**  
 Le 11/11/2024 à 09H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Zouar Harit, guélla Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national « Au rabais ou majoration » ayant pour objet: Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles primaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en cinq lots séparés:  
 • Lot N°1: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire AZZOUGA (Arrondissement MENARA) à Marrakech.  
 • Lot N°2: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire LAMBIAMDA, CENTRE (C.T AL OUDJAN) à Marrakech.  
 • Lot N°3: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ABDELKARIM EL KHATTABI (Arrondissement MENARA) à Marrakech.  
 • Lot N°4: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire MAATALAH (Arrondissement MENARA) à Marrakech.  
 • Lot N°5: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire AIT CHEBBO (C.T AGARAY) à Marrakech.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
**Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:**

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	34 500,00	Trente-quatre mille cinq cents dirhams	1 744 000,00	Un million sept cent quarante-quatre mille huit cent six dirhams
02	30 500,00	Trente mille cinq cents dirhams	1 050 000,00	Un million cinq cent cinquante mille quatre-vingt dirhams et vingt-quatre cts
03	29 800,00	Vingt-neuf mille huit cents dirhams	1 014 000,00	Un million quatre cent quatre-vingt-quatre mille six cent quatre-vingt quatre dirhams
04	25 000,00	Vingt-cinq mille dirhams	1 253 230,20	Un million deux cent cinquante-trois mille deux cent trente-deux dirhams et vingt cts
05	34 200,00	Trente quatre mille deux cents dirhams	814 070,00	Huit cent quatorze mille huit cent soixante-dix dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
**N° 7385/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.R.F.H  
**AVIS DE RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 57/2024/INDH/PAZ**  
 Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'avis d'appel d'offres ouvert N°57/2024/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 10323 du 28-29/09/2024 relatif à:  
 - **Acquisition De 04 Ambulance au profit des collectivités territoriales relevant de la Province d'Azilal.**  
 A été rectifié comme suit: L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **Trois Millions Cent Vingt-Deux Mille Trois Cent Cinquante-Deux Dirhams, Toutes Taxes Comprises 00 Cts (3 122 352,00 Dhs TTC)** au lieu de **Deux Millions Six Cent Soixante-Treize Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (2.673.000,00 Dhs TTC)**.  
**N° 7386/PA**

# Sport

Valse des entraîneurs

## Velud à l'AS FAR et El Amri au MAT



L'AS FAR a annoncé, mardi, s'être engagée avec le Français Hubert Velud comme nouvel entraîneur de l'équipe, pour une durée d'un an, renouvelable. L'entraîneur français succède au Polonais Czeslaw Michniewicz qui a pris les commandes de l'équipe en juillet dernier. Le club militaire a annoncé, plus tôt dans la journée sur ses réseaux sociaux,

s'être séparé à l'amiable du coach polonais. Velud a occupé le banc de plusieurs équipes, dont le Hassania Agadir, le Difaa El Jadida, le TP Mazembe et l'Etoile Sportive du Sahel, entre autres. Il a été également sélectionneur des équipes nationales de football du Togo, du Soudan et du Burkina Faso. Les Militaires, qui ont terminé la saison 2023-2024 de la Botola Pro D1 "Inwi"

à la 2ème place derrière le Raja Casablanca, occupent actuellement la 4ème position du championnat avec 8 points en 5 journées (2 victoires, 2 nuls et une défaite).

De son côté, le bureau dirigeant du Moghreb Athlétique de Tétouan (MAT) a annoncé, mardi soir, avoir signé un contrat avec l'entraîneur Aziz El Amri, pour diriger l'équipe jusqu'à la fin de la saison actuelle, succédant au Croate Dalibor Starcevic.

Le bureau dirigeant du club a rappelé, dans un communiqué, que le cadre national Aziz El Amri avait dirigé auparavant, pendant trois saisons, l'équipe tétouanaise, avec laquelle il a remporté deux championnats du Maroc, et signé une performance remarquable à la Ligue des champions d'Afrique, notant qu'il compte également en son actif une participation en Coupe du Monde des Clubs avec le MAT.

Aziz El Amri sera assisté dans ses fonctions par Mohamed Lakhal, avec Rachid El Moussaoui comme préparateur physique, et Mohamed El Hichou, en tant qu'entraîneur des gardiens de but.

Le MAT a annoncé, ce week-end, avoir conclu un accord définitif avec l'entraîneur de l'équipe, Dalibor Starcevic, et son assistant, selon lequel les deux parties ont convenu de mettre un terme à leur contrat à l'amiable.

Au terme de la 5è journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, le MAT a réalisé des résultats modestes, en occupant la quinzième place avec seulement 3 points (3 matchs nuls et 2 défaites).

## Divers

### Handball

L'US Nouasser a poinçonné, mardi à Laâyoune, son ticket pour les quarts de finale du 45è Championnat d'Afrique des clubs champions de handball (dames), au terme de sa victoire face au club Peacocks du Nigeria (31-26), en match de la troisième et dernière journée du groupe C.

L'US Nouasser s'est qualifiée aux quarts comme troisième meilleure équipe des groupes A et C.

L'équipe de Casablanca s'est classée troisième de son groupe avec deux points devant Peacocks, dernier avec un seul point. Les Angolaises de Petro Atletico sont premières avec 6 points, devant André Nziko du Cameroun (3 pts).

Aux quarts de finale, l'US Nouasser affrontera le club tunisien de l'Association sportive féminine du Sahel, premier du groupe A avec 6 unités.

Lors du 2è match du groupe C, les Angolaises de Petro Atletico ont battu André Nziko du Cameroun 36-8.

### Football

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans s'est imposée sur le score de 4 buts à 0 contre son homologue saoudienne, lundi, lors d'un match amical disputé au Complexe Mohammed VI de football à Salé.

Les buts des Lionceaux de l'Atlas ont été inscrits par Ahmed Mouhoub (1è), Abdellah Ouazane (45è), ilies Belmokhtar (47è) et Wassim Dardak (53è).

Cette rencontre amicale sert de préparation au tournoi de l'UNAF prévu en novembre prochain, qualificatif pour la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie.

## Marathon international de Casablanca

# Plus de 10.000 participants attendus à la 15ème édition

La 15ème édition du Marathon international de Casablanca, qui aura lieu le 27 octobre courant, ambitieuse de dépasser les 10.000 participants, ont souligné les organisateurs lors d'un point de presse tenu mardi à Casablanca. Cette édition du marathon, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, prévoit un marathon de 42 km, un semi-marathon (21 km) et une course de 10 km, avec comme point de départ et d'arrivée la Place Mohammed V et des parcours revisités. A cela s'ajoute le "kids run", une course réservée aux plus jeunes, le 26 octobre au Parc de la Ligue arabe.

Organisée par "Casablanca Events & Animation", sous l'égide de la Wilaya de la région de Casablanca-Settat et la commune de Casablanca, et en partenariat avec la Fédération Royale marocaine d'athlétisme, la région de Casablanca-Settat, l'Académie régionale d'éducation et de formation de Casablanca-Settat et l'Université Hassan II de Casablanca, cette édition apporte son lot de nouveautés, selon les organisateurs, avec le doublement des primes d'arrivée, allant jusqu'à 120.000 dirhams, en plus de bonus visant à encourager les performances exceptionnelles (allant jusqu'à 200.000 dirhams).

"Le Marathon international de Casa-

blanca est un événement qui incarne à la fois la passion pour le sport et l'esprit communautaire de notre ville. Ce marathon est une vitrine du dynamisme de Casablanca et de son engagement à promouvoir un mode de vie sain", a souligné Mohamed Jouahri, directeur général de Casablanca Events & Animation.

"Chaque année, des milliers de participants et bénévoles se rassemblent pour faire de cet événement un succès, renforçant ainsi le rayonnement de Casablanca sur la scène internationale", a-t-il indiqué, lors du point de presse.

"Cette année, les récompenses financières ont été doublées pour attirer les meilleurs coureurs, notamment des athlètes internationaux. Notre objectif est de franchir de nouveaux records", a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : "Nous espérons également dépasser la barre des 10.000 participants pour cette édition, faisant du Marathon de Casablanca un rendez-vous incontournable dans le calendrier mondial des marathons".

"La 15ème édition du Marathon de Casablanca se distingue par de nouveaux parcours soigneusement étudiés. Grâce à la collaboration de toutes les parties prenantes impliquées dans l'organisation, nous avons choisi des itinéraires optimaux qui reflètent



la beauté des grandes avenues de la ville", a indiqué Ahmed Tanani, expert des courses sur route.

"Nous avons également veillé à ce que les parcours empruntent des rues emblématiques afin d'offrir aux coureurs une expérience optimale. Nous sommes convaincus que cette édition sera mémorable", a-t-il souligné, dans une déclaration à la presse à cette occasion.

A noter que le Village du Marathon sera

installé à la Place Rachidi du 18 au 26 octobre, accueillant les participants qui souhaitent s'inscrire à l'une des épreuves programmées pour cette 15ème édition ou retirer leurs dossards. Et pour plus de proximité d'autres points d'inscription seront déployés, selon les organisateurs.

Ce village comprendra aussi un espace expo réservé aux partenaires, des zones dédiées au bien-être et à la restauration, ainsi que des animations et activités parallèles.

# Nouvelle démonstration de force des Lions de l'Atlas

Walid Regragui : *Les joueurs néophytes convoqués ont montré une belle adaptation*



L'équipe nationale du Maroc a une fois de plus affirmé sa suprématie en s'imposant 4-0 face à la République centrafricaine lors de la 4<sup>ème</sup> journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025. Ce succès net, au stade d'Honneur d'Oujda, vient s'ajouter à la victoire éclatante de 5-0 acquise quelques jours plus tôt face au même adversaire. Les Lions de l'Atlas continuent ainsi de dominer le groupe B avec une constance impressionnante, solidifiant leur place en tête avec un total de 12 points, loin devant leurs rivaux.

## Entame laborieuse, maîtrise progressive

Dès le début du match, il était évident que les Centrafricains, conscients de la démonstration de force marocaine lors du match précédent, avaient ajusté leur stratégie. Ils ont opté pour une approche défensive en bloc médian, avec des interventions rugueuses qui ont perturbé le rythme des Lions. Les fautes répétées sur Abdessamad Ezzalzouli et Eliesse Ben Seghir, parfois à la limite de la régularité, témoignaient des difficultés des Centrafricains à contenir la fougue marocaine.

Si les Centrafricains, contraints de recevoir à Oujda faute de stade homologué, n'ont jamais réussi à imposer leur rythme, ils ont cependant résisté aux assauts marocains durant une grande partie de la première période. Cependant, malgré cette première mi-temps moins flamboyante que celle du match aller, les Marocains ont su maintenir leur calme et faire preuve de patience. Il a fallu attendre la 34<sup>ème</sup> minute pour que le verrou soit enfin brisé. Sur une action d'école initiée par Sofiane Rahimi, le prodige monégasque Eliesse

Ben Seghir, âgé de seulement 19 ans, a trouvé la faille avec une reprise en deux temps. A peine trois minutes plus tard, le jeune talent récidivait avec une frappe croisée imparable, inscrivant ainsi son premier doublé en sélection. Cette prestation éclatante confirme le potentiel immense de Ben Seghir, désormais bien ancré dans les plans de Walid Regragui.

## Une deuxième mi-temps à sens unique

Avec deux buts d'avance à la pause, les Marocains abordent la seconde période avec plus de sérénité et de contrôle. Au retour des vestiaires, ils ont poursuivi sur leur lancée, intensifiant la pression sur une défense centrafricaine déjà à bout de souffle. Dès la 50<sup>ème</sup> minute, Sofiane Rahimi, encore décisif, obtenait un penalty après avoir été fauché dans la surface. Youssef En-Nesyri, en quête de rédemption après une longue disette, s'est emparé du ballon pour transformer ce penalty. Ce but lui permet de retrouver le chemin des filets, un soulagement pour l'attaquant de Fenerbahçe, critiqué ces derniers temps pour son manque d'efficacité (8 matchs sans marquer avec l'EN). Loin de relâcher la pression, le Maroc a continué de dicter le rythme du jeu. À la 66<sup>ème</sup> minute, Abdessamad Ezzalzouli scelle le sort du match en inscrivant le quatrième but, une nouvelle fois grâce à une passe décisive de Rahimi, particulièrement en verve lors de cette rencontre.

## Un groupe qui grandit

Walid Regragui a profité de cette avance confortable pour faire tourner son effectif, donnant ainsi l'opportunité à plu-

sieurs jeunes talents de s'illustrer. L'entrée en jeu de Ayoub El Kaabi, Amine Adli, ou encore Ismael Saibari a insufflé une nouvelle dynamique à la formation marocaine, confirmant la richesse du réservoir national.

Lors de la conférence de presse d'après-match, Walid Regragui a exprimé sa satisfaction quant à la prestation de son équipe. Le sélectionneur n'a pas caché son enthousiasme concernant les nouveaux joueurs intégrés au groupe. « Les nouveaux joueurs convoqués ont montré une belle adaptation », a-t-il déclaré, en référence notamment à Jamal Harkass, Youssef Belamari, Reda Belahyane et Oussama Sahraoui. Il n'a, par ailleurs, pas manqué de souligner la progression fulgurante d'Eliesse Ben Seghir, auteur d'une performance magistrale. Selon Regragui, le jeune Monégasque a su montrer des qualités exceptionnelles et s'inscrit désormais comme un élément central de l'avenir des Lions de l'Atlas.

## Une performance collective mais des ajustements à prévoir

Avec 14 buts inscrits en quatre matchs, le Maroc est désormais la meilleure attaque des éliminatoires, un statut qui témoigne du potentiel offensif de cette équipe. Mais si la domination marocaine ne fait aucun doute, quelques fragilités subsistent cependant. Walid Regragui n'a pas manqué de souligner les espaces laissés en défense lorsque son équipe évoluait en bloc haut. « Nous devons trouver un équilibre entre un bloc offensif performant et une défense solide pour éviter les contres », a-t-il analysé. Ces quelques moments de flottement ont permis à la

Centrafrique de s'approcher dangereusement des cages de Munir El Kajoui. Heureusement, les tentatives adverses sont restées sans conséquence, mais elles rappellent que des ajustements restent nécessaires, surtout face à des équipes de plus grande envergure.

## En route pour la CAN 2025 avec ambition

Déjà qualifiés en tant que pays hôte, les Lions de l'Atlas continuent néanmoins de jouer chaque match avec une intensité et un sérieux remarquables. La double confrontation contre la République centrafricaine a permis à Regragui d'évaluer de nouveaux talents tout en confortant les automatismes de son équipe. Cette dynamique positive sera cruciale lors des prochaines échéances, notamment lors de la 5<sup>ème</sup> journée des éliminatoires contre le Gabon en novembre dans le stade de Franceville. Une rencontre où le Maroc devra confirmer sa suprématie et peut-être corriger les quelques détails laissés en suspens lors de cette double confrontation contre la Centrafrique.

Pour l'instant, cette équipe nationale, portée par des talents prometteurs et soutenue par un socle solide d'internationaux confirmés, s'avance avec sérénité vers la CAN 2025. Les deux victoires écrasantes contre la Centrafrique viennent renforcer le statut de favori des Lions de l'Atlas pour la CAN 2025, une compétition qu'ils aborderont avec l'ambition légitime de conquérir un titre continental devant leur public.

Mehdi Ouassat

## L'accroissement de l'espérance de vie voué à ralentir au XXI<sup>e</sup> siècle ?

L'accroissement de l'espérance de vie, spectaculaire au siècle dernier, est en net ralentissement depuis trente ans dans les pays où elle est la plus élevée et ne pourra se poursuivre au XXI<sup>e</sup> siècle en l'absence de progrès décisifs pour ralentir les effets du grand âge, selon une étude démographique lundi.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'espérance de vie à la naissance oscillait entre 20 et 50 ans. Au siècle suivant, les avancées en médecine et santé publique ont "produit une révolution de la longévité", rappelle l'étude signée dans *Nature Aging* par le démographe américain S. Jay Olshansky.

Alors que les humains gagnaient auparavant en moyenne un an d'espérance de vie en un ou deux siècles, le gain est passé à trois ans d'espérance de vie par décennie au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais cette progression a-t-elle une limite? En France, dont l'ex-doyenne de l'humanité Jeanne Calment est réputée décédée à 122 ans, l'espérance de vie à la naissance était en 2019 de 79,7 ans pour les hommes et 85,6 pour les femmes.

Dès 1990 des chercheurs, et notamment le Pr Olshansky, ont pronostiqué une limite aux progrès de la médecine face au vieillissement. D'autres ont défendu au contraire l'absence théorique d'un plafond biologique.

"Nous ne pouvons plus obtenir de gains significatifs d'espérance de vie fondés sur la réduction des maladies", dit-il à l'AFP, en appuyant sa démonstration sur les statistiques

des huit pays connaissant l'espérance de vie la plus longue à la naissance (Australie, Corée du Sud, Espagne, France, Italie, Japon, Suède, Suisse) sur la période 1990-2019.

Leurs populations peuvent espérer vivre en moyenne 6,5 ans de plus s'ils sont nés en 2019 plutôt qu'en 1990. Un gain bien inférieur à celui enregistré sur la période précédente.

Ces résultats "suggèrent que la bataille de l'humanité pour une longue vie est largement achevée", conclut l'étude. Même si une majeure partie des pays du monde attendent encore de bénéficier des avancées de santé publique qui ont profité aux plus riches.

La lutte pour l'espérance de vie est simplement victime aujourd'hui de la "loi des rendements décroissants", explique à l'AFP le démographe et épidémiologiste Jean-Marie Robine, qui n'a pas participé à l'étude.

Les gains enregistrés au XX<sup>e</sup> siècle sont d'abord le fruit d'une réduction drastique de la mortalité infantile. Or, en la réduisant "on fait immédiatement des gains considérables d'espérance de vie", rappelle ce directeur de recherche émérite à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

"Et puis progressivement on va se mettre à réduire la mortalité de l'âge moyen" et à faire des gains sur celle des seniors après la Deuxième Guerre mondiale, au point qu'aujourd'hui "pas beaucoup de monde ne meurt avant 70 ans". Au bout du compte les populations bénéficient d'une "compression de la mortalité" vers une tranche d'âge élevée. Autrement dit, d'une "réduction de l'inégalité sociale face à la mort".



La marge de progression restante est d'autant plus réduite, selon l'étude. Dans les pays considérés, il faudrait réduire la mortalité, pour toutes causes et à tout âge, d'environ 20% pour que l'espérance de vie des femmes à la naissance passe de 88 à 89 ans.

Pour les populations nées en 2019, les chances de survie jusqu'à 100 ans touchent seulement 5,1% des femmes et 1,8% des hommes.

Ce qui fait dire à S. Jay Olshansky que "la porte qui nous reste ouverte est celle de la science de la gérontologie". Et qu'en l'absence de percée dans ce domaine, il vaudrait mieux privilégier la "durée de vie en bonne santé que

l'espérance de vie". Jean-Marie Robine, pour sa part, note qu'il reste du "grain à moudre" pour réduire la mortalité entre 75 et 95 ans.

Au-delà, il fait le pari que si "on est bloqué par la fragilité des personnes âgées, ce n'est pas parce qu'on l'est aujourd'hui qu'on le sera indéfiniment".

"On n'a jamais eu autant de laboratoires et de chercheurs, publics ou privés, qui cherchent des solutions" au plafond de la "fragilité" des personnes âgées, qui les rend vulnérables à des "événements extrêmes".

Et donc "l'idée qu'on soit à la fin des progrès est une illusion", selon lui.

### Recettes

## Quiche sans pâte aux courgettes et au fromage



#### Ingrédients : (Pour 4 personnes)

4 courgettes  
7 oeufs  
1 petit pot de fromage blanc nature  
1 pincée de sel  
1 pincée de poivre du moulin  
1 crotin de chèvre  
4 tomates séchées

#### Préparation :

Coupez les courgettes en petits morceaux puis mettez-les dans un plat à gratin chemisé de papier sulfurisé.

Coupez ensuite les tomates séchées, disposez-les par dessus et mettez le plat à gratin de côté.

Dans un saladier, cassez les oeufs. Ajoutez-y le fromage blanc, le sel et le poivre puis fouettez.

Versez le mélange dans le plat à gratin sur les courgettes et les tomates séchées coupées.

Coupez le crotin de chèvre en petits morceaux puis mettez-le par dessus.

Ajoutez les herbes de Provence puis enfournez votre quiche sans pâte 30 minutes.

À la sortie du four, démoulez délicatement votre quiche sans pâte puis coupez-la en plusieurs parts.

J'ai servi ma quiche sans pâte avec une salade verte : ma petite famille a adoré (même les enfants !).

Vous pouvez bien entendu varier cette recette avec d'autres légumes et d'autres herbes.

Bon appétit !

## Le gouvernement japonais admet avoir retouché des photos de tenues "négligées"

Le gouvernement japonais a admis dernièrement avoir retouché une photo officielle du nouvel exécutif pour faire paraître la tenue vestimentaire de ses membres moins négligée, après des moqueries sur les réseaux sociaux au sujet de leurs pantalons tombants.

Des photographies prises par des médias locaux ont montré ce qui semblait être un bout de chemise blanche dépassant sous les costumes du Premier ministre Shigeru Ishiba et du ministre de la Défense Gen Nakatani.

Cependant, sur la photo officielle publiée par le bureau de M. Ishiba, ces imperfections avaient mystérieusement disparu, mais pas assez rapidement pour mettre fin à un flot de moqueries épinglant le "gouvernement négligé" sur les réseaux sociaux.

"C'est plus vilain qu'une photo de groupe d'un club de seniors lors d'un voyage à une source thermale. C'est tout à fait embarrassant", a écrit un utilisateur sur X.

"Des modifications mineures ont

été apportées" aux photos, a convenu le porte-parole du gouvernement, Yoshimasa Hayashi, devant les journalistes lundi, tout en cherchant à relativiser la portée de la manipulation.

"Les photos de groupe prises lors d'événements officiels organisés par le cabinet du Premier ministre, tels que le remaniement ministériel, seront conservées à jamais comme souvenirs, c'est pourquoi des retouches mineures sont habituellement effectuées sur ces photos", a-t-il déclaré.

En mars au Royaume-Uni, la princesse Kate s'était excusée après avoir retouché un cliché la montrant avec ses enfants, première photo officielle prise après une grave opération à l'abdomen qu'elle avait subie en janvier.

Au lieu de rassurer sur son état de santé, ce cliché altéré avait soulevé de nombreuses questions. "Comme beaucoup de photographes amateurs, je m'essaie parfois à l'édition", avait justifié la princesse de Galles dans un communiqué, présentant "ses excuses pour la confusion causée".